



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} trimestre 1999
janvier-février-mars



Publié par
L' Association Nationale
des Anciens et Amis
de l'Indochine et du
Souvenir Indochinois,
agrée par le
Ministère des Anciens
Combattants et par
la Fondation de France,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|---|
| 3 Amitié franco-vietnamienne, oui ou non ? | 20 La page religieuse |
| 4 L'armée nationale vietnamienne (1949-1956) | 23 Bibliographie |
| 11 Phu Tong Hoa, 25-28 juillet 1948 | 24 Courrier des lecteurs |
| 14 L'ASEAN tient ses assises à Hanoi et manifeste ses réticences à l'admission du Cambodge | 26 Annonces d'associations amies |
| 19 Fable | 27 Avis de recherche |
| | 29 La vie des sections |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN
 " : Ambassadeur Pierre GORCE
 " : Colonel Guy DEMAISON
 Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE
 Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE
 Trésorier général : M. Jean AUBRY

Déléguée nationale pour ANAI Parrainage :
 Thérèse LUCAS POTIER

Membres d'honneur

Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, M. Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

Administrateurs

Colonel Jean-Pierre BARRAND, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYÊN, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des papiers de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaires de la rédaction : Régine PUZIN, Jeanne CESARIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29 Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Scoop Presse Normande 9, rue du Puits-Carré 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50 Fax : 02.32.33.27.32
 Impression : Imprimerie ETC 38 rue des Chouquettes 76190 Yvetot. Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex 6, bd Arago - 91320 Wissous Tél. : 01.69.20.23.02
 © Bulletin de l'ANAI 1^{er} trimestre 1999 Abonnement annuel : 60 F

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
 Président de l'A.N.A.I.

AMITIE FRANCO-VIETNAMIENNE, OUI OU NON ?

Ce titre accrocheur paraît traduit du vietnamien, qui ponctue toute interrogation par "không ?", voire "phai không?". Il semble incongru dans notre association, dont la vocation est le développement de cette amitié.

Toutefois le récent voyage de trois cent pèlerins à Diên Biên Phu, sous la présidence de notre Ministre, donne à réfléchir.

Les Français aiment-ils les Vietnamiens ? Oui, dans leur immense majorité, même ceux qui ne les comprennent pas, même ceux qui croient avoir tout compris.

Mais certains ont-ils aimé les Vietnamiens de leur époque autrement que comme un élément de décor d'un séjour agréable ou émouvant ? Ont-ils pleuré en évacuant un poste ou un village ? Ont-ils aidé les réfugiés depuis 1975 ? Se soucient-ils de nos anciens soldats ou fonctionnaires qui végètent là-bas sans pouvoir pénétrer à l'ambassade ?

A la libération des prisonniers du Viêt-Minh en 1954, seuls 25% des Occidentaux ont été restitués, les autres étant morts dans les camps. Qui donc s'est aperçu que les Vietnamiens de l'armée française et de l'armée vietnamienne n'étaient pas libérés, et qui a protesté ?

Comment les Français d'aujourd'hui aiment-ils les Vietnamiens actuels, cette nouvelle génération qui n'a aucun souvenir antérieur à 1970 et qui ne parle presque plus français ? Les aident-ils comme on secourait le Tiers-Monde en général pour l'amour de Dieu et de l'humanité, ou tout spécialement au nom de l'ancienne Indochine française ?

Les Vietnamiens aiment-ils les Français ? Oui sans doute. Le peuple pense, comme au dix-neuvième siècle, qu'il sont de "bons pirates", préférables à d'autres envahisseurs ; la comparaison récente avec les Russes et les Américains a renforcé ce jugement favorable. Les notables ont été élevés dans nos écoles ; la littérature française les a tous émus, des difficultés de promotion professionnelle en ont aigri quelques-uns. Les gouvernements d'autrefois comptaient sur la France pour faire évoluer le Vietnam hors du modèle chinois. Les autorités d'aujourd'hui apprécient les investissements français pour contenir l'expansion anglo-saxonne et asiatique.

A ces nuances près, l'amitié franco-vietnamienne est toujours vivace ; elle n'a pas eu besoin, comme on l'a dit à Hanoi, du parti communiste français pour survivre depuis quarante-cinq ans.

Pourquoi faudrait-il donc parler aujourd'hui de réconciliation ? Le peuple français n'a jamais été en lutte contre le peuple vietnamien. C'est le communisme que combattaient les armées de la liberté ; il faut veiller à ne pas être récupéré par lui.

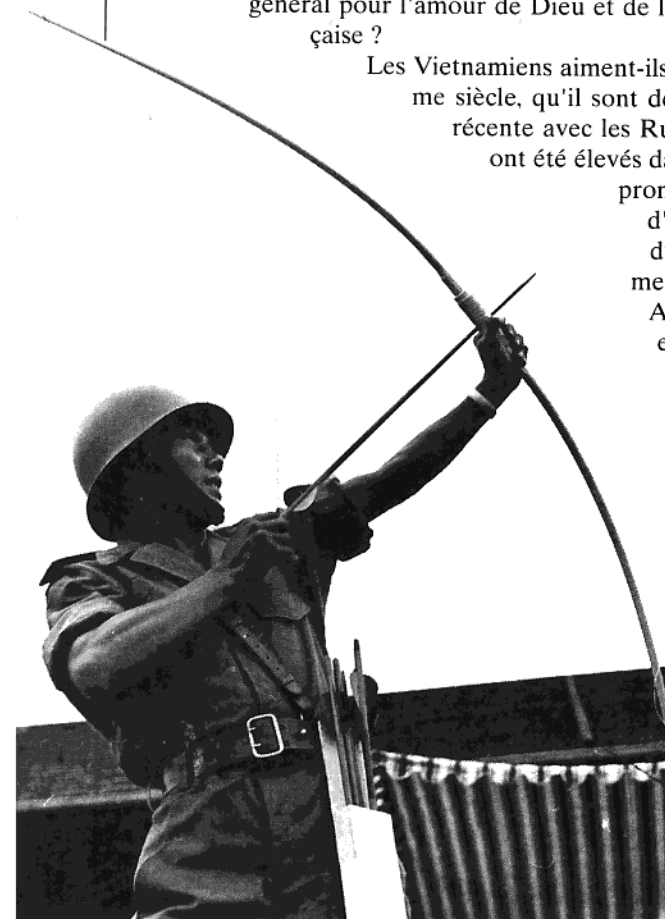
Retrouvailles alors ? Elles datent déjà de 1986 lorsque l'ANAI a organisé le premier voyage d'anciens combattants au Vietnam. Le pèlerinage de mars 1999 à Diên Biên Phu a simplement manifesté officiellement que nous n'entretions aucun ressentiment à l'encontre des soldats adverses.

Mais, avant de fraterniser avec les autorités locales, il restait à affirmer solennellement :

- que notre défaite a sanctionné une infériorité technique et non idéologique ; nous avons été vaincus par la force de l'ennemi et non par ses arguments communistes ;

- que nos frères d'armes vietnamiens de l'armée française et de l'armée nationale sont toujours nos amis privilégiés.

Qui l'a dit ?



L'ARMEE NATIONALE VIETNAMIENNE

(1949-1956)

I - LES ANCIENNES FORCES ANNAMITES

L'armée vietnamienne est l'héritière d'une ancienne tradition militaire. Au I^{er} siècle au Tonkin un gouverneur chinois recrute une milice locale dont les hommes sont revêtus d'une cuirasse en écorce d'arbre. Au X^{ème} siècle l'armée du roi annamite Dinh Tiên Hoang est théoriquement forte d'un million de soldats-cultivateurs dont un cinquième seulement est sous les armes ; les hommes arborescent sur le front un tatouage de trois caractères signifiant "armée du fils du ciel" (1).

En 1627, le Révérend Père Alexandre de Rhodes rapporte que le roi du Tonkin dispose de 65 000 militaires commandés par trois maréchaux (les grades sont indiqués par des broderies pectorales représentant des animaux). Il entretient également 300 éléphants et 500 galères.

La rébellion des Tay Son (1771 - 1802) met en lice trois grandes armées : celles des rois de Cochinchine et du Tonkin, celle des Tay Son eux-mêmes dont le chef, l'empereur usurpateur Quang Trung, remporte sur les Chinois la mémorable victoire de Thang Long (1789). En 1801, lors de la reprise de Huê, le roi Nguyễn Anh aligne 107 000 fantassins, 27 escadrons de cavalerie sur buffles, un élément de choc sur 3200 éléphants, 26 800 matelots embarqués. Le détachement français placé par Monseigneur Pigneau de Béhaine à sa disposition peut être comparé à la mission militaire de 1949 (2).

Après la révolte de 1885

et la déposition du jeune empereur Ham Nghi, il est décidé qu'une mission de 52 officiers et de 248 sous-officiers sera chargée de former six bataillons d'Infanterie, deux batteries d'Artillerie, deux escadrons de Dragons et un du Train avec des recrues indigènes. Cette initiative ne recueille pas l'assentiment des cadres européens qui craignent que les combattants ainsi instruits se retournent contre les Français. L'opération, conduite par un "colonel, ancien directeur des études de l'Ecole Supérieure de Guerre, ignorant toutefois l'annamite", ne réussit pas. Les chevaux importés d'Indonésie meurent, les instructeurs du Génie sont massacrés par leurs subordonnés et les autorités impériales arguent de difficultés financières pour

mettre fin à l'expérience en mai 1886.

Cependant, tout au long de la présence militaire française en Indochine, la nécessité de constituer une armée recrutée localement et possédant ses cadres autochtones est régulièrement prônée par quelques officiers français, que le clan "annamitophobe" abreuve de sarcasmes. En 1912, le Général Pennequin, qui propose de confier des commandements à des officiers indigènes jusqu'à la fonction de commandant de compagnie, se voit répondre par le chef des affaires politiques et indigènes du Gouverneur Général Sarraut : "L'armée est la dernière forteresse à ouvrir aux Annamites". En 1939, sous la signature de Prefer, une série d'articles est publiée à Hanoï. L'auteur qui reflète



Major de promotion de l'Ecole de Dalat.

les vues de Georges Mandel, Ministre des Colonies, et de son chef d'Etat-Major, le Général Buhner, plaide pour la constitution de forces recrutées sur place, entièrement encadrées par des Indochinois et occupant la plus grande partie de la péninsule. Les unités européennes d'intervention seraient cantonnées sur les Hauts Plateaux d'Annam, la rapidité de leurs déplacements étant assurée par une "autostrade" à construire de la pointe de Camau à la frontière de Chine. Un journal local imprime alors : "Des nha què à Saint-Cyr!". La 2^{ème} guerre mondiale ne permettra pas de donner un commencement d'exécution à un tel dessein.

Toutefois, lors du proconsulat de l'Amiral Decoux, six élèves d'origine indochinoise sont admis à l'Ecole Militaire de Tong, dont un à titre de Saint-Cyrien. En outre, dans le même temps, certaines grandes figures militaires annamites telles celles du roi Ly Thuong Kiêt, de Tran Quoc Toan prince Hung Dao, du souverain pacificateur Lê Loï ainsi que des "Jeanne d'Arc Vietnamiennes", les sœurs Trung Nhi et Trung Trac, sont mises en exergue. Un peu plus tard d'ailleurs, le Viet-Minh va récupérer ces célébrités pour baptiser certaines de ses campagnes. Tran Hung Dao donne son nom à l'offensive de Vinh Yen en janvier 1951 et Hoang Dê Tham, fameux pirate, trois mois plus tard, à l'assaut contre le massif de Dong Trieu.

Le 9 mars 1945, les troupes propres à la cour d'Annam ne sont plus constituées que par une maison militaire, cinq bataillons de cent hommes représentant les corps d'armée d'antan, un bataillon de police et un autre de gardes des tombeaux impériaux. Les unités sont commandées par de nombreux mandarins militaires, répartis en une hiérarchie de dix-huit rangs divisés en classes et en grades.

II - LA NAISSANCE DE L'ARMEE VIETNAMIENNE

Etrangement, les premières forces à avoir été qualifiées de vietnamiennes ne sont pas celles qui ont combattu aux côtés des Français. En effet, les accords du 6 mars 1946, signés par Ho Chi Minh et Sainteny, consentent au gouvernement d'Hanoï un contingent de 10 000 soldats autochtones dont 5 000 armés, chargé de relever les unités chinoises au nord du 16^{ème} parallèle avec 15 000 hommes des TFEO. L'expression "armée vietnamienne" est utilisée dès le lendemain lors de la passation d'une convention complémentaire. Le 10 mai 1946, à Dalat, le futur général Vo Nguyễn Giap précise que "ces troupes instruites par les militaires du corps expéditionnaire devront avoir une certaine analogie avec celles de l'Union Française".

Au mois de juin, outre les formations décrites ci-dessus, un bataillon cochinchinois, censé représenter la souveraineté de l'éphémère République de Cochinchine, est mis sur pied dans la région de Baria-Cap Saint-Jacques. Il sera dissous le 30 septembre suivant.

1 - Les gardes

Avant la formation, le 20 mai 1949, d'un gouverne-

ment vietnamien allié à la France des organismes régionaux ont fonctionné dans le pays, tels la République de Cochinchine (devenue en 1947 du Sud Vietnam) et les comités de gestion administrative et sociale de l'Annam et du Tonkin. Avec l'approbation des autorités françaises, ces instances se sont dotées de forces de police armées et structurées sur le modèle de la Garde Indochinoise d'avant 1945. Ces unités sont transférées en 1948 au gouvernement central provisoire du Général Nguyễn Văn Xuân. Parmi elles on peut citer :

- la Garde Républicaine de Cochinchine (puis du Sud Vietnam) : 9 000 hommes encadrés par 1 000 gendarmes de la 1^{ère} Légion de Marche de la Garde Républicaine (LMGR),

- la Garde des Provinces Méridionales du Vietnam Centre : 1 500 hommes encadrés par le 1^{er} Escadron de la 2^{ème} LMGR,

- la Garde Montagnarde des Plateaux du Sud Annam : 2 500 hommes encadrés par la 2^{ème} LMGR,

- la Garde du Vietnam Nord, en deux formations : Garde Frontalière de l'Est Tonkinois, Garde Frontalière de l'Ouest Tonkinois : 1 200 hommes encadrés par le 1^{er} Escadron de la 3^{ème} LMGR.

Le 13 avril 1949 tous ces corps forment la Garde

Nationale. Composés en général de militaires anciens en service, ils constituent un précieux appoint pour la nouvelle AVN.

2 - Les premières unités

Les accords signés à Paris le 8 mars 1949 par le Président de la République Française et l'Empereur Bao Dai constituent le véritable acte de naissance de l'armée vietnamienne. Le 31 décembre de la même année, une convention militaire d'application est établie. Les textes prévoient notamment la création de Forces Armées Vietnamiennes "commandées et encadrées par des Français et présentant une organisation aussi proche que possible de celle des TFEO". Ces unités sont chargées "du maintien de l'ordre et de la sécurité interne dans leur propre nation mais elles peuvent également être appelées à participer à la défense des frontières de l'Union Française".

Dès 1949, quatre bataillons sont mis sur pied sous l'impulsion d'une Mission Militaire Française. Le 1^{er} août, le 1^{er} BVN est formé à Long Haï en Cochinchine par des Cao daïstes, des Hoa Hao, des catholiques des unités mobiles de défense de la chrétienté, renforcés par 400 gardes de la Garde du Vietnam Sud (GVNS). Le Chef de Bataillon caodaïste Truong Van Xuong prend le

Défilé de l'Ecole des Cadres de Trung Khanh (2 janvier 1954).



Cliché ECPA

commandement de cet ensemble hétéroclite. Les autorités militaires déplorent que l'intendance n'ait pu fournir de tenues correctes.

Ensuite, le 2^{ème} BVN est constitué à Nam Dinh sans aucun encadrement français, les recrues étant en majorité des supplétifs des évêchés de Bui Chu et de Phat Diêm. Puis le 3^{ème} BVN se forme à Rach Gia, le 4^{ème} BVN au Tonkin. Le commandant de cette dernière formation, le Capitaine Tran Van Cuong estime "qu'elle est invincible dès sa naissance". A la fin de l'année, l'AVN aligne 32 000 combattants réguliers.

III - LA MONTEE EN PUISSANCE

Modeste durant les deux premières années (1949 - 1951), parfois ralenti en raison de l'irrégularité de l'aide américaine, freiné par le manque de cadres supérieurs autochtones, le développement des nouvelles forces va s'accélérer à partir de 1952.

Bien que très conscient de la nécessité de relever les unités des TFEO dans leurs missions statiques, le commandement français en 1949 - 1950 s'est montré réservé quant à l'opportunité de la mise sur pied d'une armée nationale au Vietnam. Celle-ci aurait pu "se révéler un moyen d'obtenir une indépendance plus complète et plus rapprochée dans le temps". Certains officiers évoquaient même l'éventualité du passage massif de ces troupes dans les rangs viet-minh. En septembre 1950, le Général Alessandri, lassé de ne pas obtenir de renforts européens au Tonkin, accepte à contrecœur six bataillons vietnamiens ; le Général Salan préfère un recrutement massif de partisans. Le Général Juin approuve la mise sur pied "d'une petite

armée". Ce n'est d'ailleurs que quatorze mois après les accords de 1949 que l'assemblée nationale consent à voter le principe d'une force de 60 000 hommes.

Tout change avec l'arrivée en Indochine le 17 décembre 1950 du Général de Lattre de Tassigny. Le nouveau Haut-Commissaire de la République et commandant en chef, avant son départ de métropole s'est entretenu avec deux anciens gouverneurs généraux, Albert Sarraut et l'Amiral Decoux ; il est convaincu du besoin urgent de former une puissante armée vietnamienne destinée à relever les TFEO dans un temps plus ou moins long. Il rallie à ses vues son adjoint, le Général Salan, puis l'empereur Bao Dai. Dès lors un ensemble de décisions va favoriser la croissance des forces gouvernementales.

Le 5 mars 1951 à Dalat un programme accéléré de mise sur pied est adopté. Dans l'année en cours, l'AVN doit passer de 70 000 hommes à 134 000. Le Général Spillmann, à la tête d'une mission militaire française, et le chef du gouvernement, Tran Van Huu, sont plus particulièrement chargés de cette action.

Le 9 juillet 1951 la mobilisation générale est prononcée ; le 15 juillet le principe de la conscription est instauré ainsi que celui de la réquisition de spécialistes. Ces dispositions vont de pair avec le détachement de cadres français et l'octroi de crédits par la Métropole. Le gouvernement vietnamien s'engage en outre à consacrer 40% de son budget à la défense nationale.

Les Etats-Unis, pourtant opposés au maintien de la France en Indochine, se montrent favorables à la formation d'une AVN qui leur paraît devoir être un rempart contre l'avancée du communisme en Extrême-Orient. Bien qu'engagés à ce moment-là dans la guerre de Corée, ils entendent soutenir l'opération. Déjà, le 6

mai 1950, la mission Griffith est arrivée à Saigon pour évaluer les besoins des nouvelles forces et, au mois d'octobre suivant, la MAAG (mission aid and advisory group) a commencé à fonctionner sous la responsabilité du Général Brink. Le 11 août 1950, la première cargaison d'équipements a été débarquée du "Steel Rover". Un pacte d'assistance mutuelle USA-Vietnam est conclu le 23 décembre 1950.

Enfin, le Général de Lattre, dont les mots d'ordre à ce moment-là sont "vietnamisation et béton" (3), prononce à Vinh Yen le 19 avril 1951 puis à Hanoï le 11 juillet deux discours où il engage la jeunesse locale à rejoindre l'AVN. Le 14 juillet suivant, en présence de l'empereur Bao Dai, une brillante prise d'armes a lieu dans la capitale du Tonkin et les unités de l'armée nationale y participent.

Dans une conjoncture aussi favorable, les progrès des forces sont spectaculaires (4).

1950 : 17 BVN ; 65 000 hommes.

1951 : 32 BVN, 1 BPVN, 3 ERVN, 110 000 hommes.

1952 : 55 BVN, 2 BPVN, 6 ERVN, 147 800 hommes plus 53 280 supplétifs.

Juillet 1954 : 82 BVN, 81 TDQ, 4 BPVN, 6 régiments de garde impériale, 9 groupes d'Artillerie, 4 bataillons du Génie, 10 ERVN, 6 groupes de transport et des unités des services, 167 700 hommes plus 37 800 supplétifs.

A la fin des hostilités, un Vietnamien sur cent est incorporé dans l'AVN, deux Vietnamiens sur cent sont sous les armes si l'on compte le Viet Minh et les Autochtones servant dans les TFEO. 455 000 hommes sont prévus en 1955, ce qui doit permettre de remplacer le corps expéditionnaire français. D'ailleurs, avec un bel optimisme, le général Nguyễn Van Hinh affirme qu'à cette date "une division vietnamienne sera

envoyée en France en compensation des sacrifices consentis en Indochine par cette dernière. Cette grande unité participera à la défense de l'Europe dans le cadre de l'opposition des blocs ouest et est".

IV - LE COMMANDEMENT

Il est assuré par l'état-major des TFEO qui règle l'organisation et dispose de l'AVN, tout en répartissant l'aide américaine. Jusqu'en juin 1953, presque aucune responsabilité opérationnelle ne sera dévolue aux officiers vietnamiens, qui se contenteront d'exécuter les ordres français avec une assez mauvaise volonté. Schématiquement, le commandement peut être ainsi décrit.

- Un haut-comité des FAVN, habilité à traiter la politique générale et les grandes options militaires, comprend les hauts responsables français et vietnamiens ; son action est prolongée par un comité, disposant d'un état-major mixte.

- Une mission militaire française, répartie entre un bureau général et quatre organismes régionaux, comprend à la fin de 1951, 400 officiers et 2 000 sous-officiers des TFEO.

- Un état-major des FAVN, créé le 1^{er} mai 1952, est confié au Colonel puis Général Nguyễn van Hinh, officier français d'origine vietnamienne. Celui-ci dispose d'un major général et de trois adjoints air, mer et terre; 150 militaires dont 36 officiers français servent dans cet organisme qui accomplit surtout des tâches administratives et logistiques.

Au point de vue territorial, il existe quatre régions militaires, la 1^{ère} au Sud Vietnam, la 2^{ème} au Centre, la 3^{ème} au Nord et la 4^{ème} sur les Plateaux Montagnards.



Etat major du groupement mobile n°11 (1954).

Chché ECPA

Les circonscriptions sont découpées en subdivisions, arrondissements et sous-arrondissements.

Sur le plan opérationnel, sont créées tout d'abord quatre divisions (chacune implantée dans une région militaire) puis six. Ces organismes, hormis la 4^{ème} Division commandée par un colonel français, ne sont pas des grandes unités au sens strict car elles ne disposent pas d'un état-major structuré et de moyens de renforcement. Fortes de 9 000 hommes (9 B.V.N. et des réserves territoriales), ces troupes sont plus des organes de mesure pour évaluer les besoins logistiques que des ensembles aptes à mener de grandes opérations. La 1^{ère} et la 6^{ème} divisions sont stationnées au sud, la 2^{ème} au centre, la 3^{ème} et la 5^{ème} au nord, la 4^{ème} sur les plateaux montagnards.

Les plus importantes unités tactiques composées de personnels locaux et commandées par des Vietnamiens sont, à partir de 1953, les sept groupements mobiles (5) dont 1 groupement aéroporté. Chacun comprend trois BVN ainsi qu'un groupe d'artillerie et peut recevoir le renfort d'éléments blindés ou du génie. Les G.M. 41 et 42, dits de montagne, sont sous les ordres d'officiers français. En outre, d'une manière éphémère, des groupements Kinh Quan à trois bataillons ont été mis sur pied au Tonkin en février 1954.

V - LES UNITES

Elles ont deux origines :

- certaines sont formées de supplétifs, de gardes, d'engagés volontaires, déjà en service ou d'appelés ;

- les autres sont des corps de troupe des TFEO vietnamisés. Dans ce cas, il peut s'agir d'unités transférées à l'AVN ou de formations dérivées de leurs homologues français. Le 31

décembre 1952, 73 000 cadres ou soldats des corps mixtes français ont de cette façon rejoint les rangs de l'AVN. Ces transferts ou dérivations ne s'effectuent pas sans provoquer les récriminations des officiers et sous-officiers mutés d'office.

- L'INFANTERIE

- Le Bataillon Vietnamien (ou Montagnard) de 829 hommes, équipé avec du matériel français, souvent encadré par des Français. Ainsi le 14^{ème} BVN, ancien 7^{ème} BMEO, comprend 86 Français détachés alors que le 18^{ème} BVN est tout entier vietnamisé.

- Le Tiêu Doan Kinh Quan ou bataillon léger, créé en 1953 par le Général Hinh en total désaccord avec son ministre de la défense Nguyễn Van Tri. Les TDKQ sont en théorie destinés à combattre le Viet Minh en utilisant ses méthodes. Le chef d'état-major de l'AVN voit "le soldat Kinh Quan entrer dans

les villages rebelles, le fusil d'une main et la guitare de l'autre". 185 millions de dollars sont consacrés à l'organisation de 81 TDKQ, 108 étant initialement prévus. Les bataillons ont un effectif de 737 hommes, tous autochtones, et sont dotés de matériel américain. Mais les fusils Garant M1 sont trop longs pour les Indochinois et les moyens logistiques trop lourds pour leur mission.

- Les Bataillons Parachutistes Vietnamiens (1^{er} - 3^{ème} - 5^{ème} - 6^{ème} et 7^{ème}), très différents dans leurs effectifs et la proportion de cadres ou soldats venus des TFEO. En août 1951, le 1^{er} BPVN, issu de la 1^{ère} compagnie parachutiste vietnamienne et de l'escadron parachutiste de la GVNS, aligne 638 hommes dont 65 européens. Le 3^{ème} BPVN, qui est l'ancien 10^{ème} BPCP, comporte 67 français et 818 autochtones, alors que le 5^{ème} BPVN en partie formé avec les hommes du 3^{ème} BPC en août 1953 compte 213 euro-

péens et 867 indochinois. Un 6^{ème} BPVN entièrement vietnamien, créé le 1^{er} mars 1954, ne participera pratiquement pas aux opérations.

- L'ARME BLINDEE CAVALERIE

Elle est présente depuis 1950 dans l'AVN, un peloton blindé ayant été mis sur pied à l'Ecole Interarmes de Dalat. Elle est articulée en escadrons de reconnaissance, les trois unités stationnées au Nord Vietnam étant rassemblées au sein du 3^{ème} Régiment de Reconnaissance. Le matériel roulant est constitué d'automitrailleuses M8, de scouts-cars et de half tracks. L'appoint fourni par les TFEO varie avec les unités.

- L'ARTILLERIE

Sa première batterie date du 1^{er} novembre 1951, l'état-major imposant par la suite la constitution de groupes à trois unités d'intervention, outre une importante artillerie de positions (par exemple 42 pièces dans le Transbassac et le secteur de Mytho). Le 1^{er} juillet 1954, à ce titre, il existe 5 batteries de zone ou de secteur et 48 sections fixes ou mobiles. Jusqu'à la fin des hostilités, tous les GAVN demeurent sous le commandement de chefs de corps métropolitains.

- LE TRAIN

Il est né en 1951. Les premières compagnies divisionnaires de transport deviennent groupements en avril 1953. Il se trouve également quelques compagnies muletières et deux unités de circulation routière.

- LE GENIE

Sa première compagnie est rassemblée le 1^{er} septembre 1951. Il opère ensuite sous la forme de bataillons du génie placés sous la responsabilité d'officiers français.

- LES TRANSMISSIONS

Elles fonctionnent avec des unités divisionnaires, la plus grande partie du trafic étant acheminé par les centres des TFEO. De même, ce sont les compagnies de réparation de ces dernières qui entretiennent et remettent en état les 8 426 véhicules de l'AVN.

- LES GARDES

A celles déjà citées, il convient d'ajouter la Garde Impériale, les quatre Groupes Autonomes d'Escadrons d'Honneur, les Groupes d'Escadrilles Fluviales du Nord et du Sud ainsi que l'Escadrille Fluviale du Centre. Certaines formations paramilitaires telles que les Bao Ve Quan en Annam et les Bao Chinh Doan au Tonkin ont mission

de protéger les autorités et les groupements administratifs opérationnels créés le 2 mars 1952 pour représenter les services gouvernementaux dans les campagnes. Le 1^{er} janvier 1952, les diverses gardes comptabilisent 23 264 hommes répartis en groupes de compagnies ou d'escadrons, voire en régiments en Annam et au Sud Vietnam. Dans cette première contrée, ces corps prennent les noms de Duy Tan, Trân Hung Dao et Nguyễn Huệ. Toutes ces unités, hormis les cochinchinoises, sont transformées en 21 bataillons de gardes ou de gardes montagnards le 1^{er} mars 1953.

- LES SUPPLETIFS

En 1953 ils représentent 25% des forces gouvernementales. A un certain moment, ils atteignent le chiffre de 59 280 formant 267 compagnies commando, 180 C.L.S.M.(6) et 41 unités de supplétifs confessionnels.

- L'AVIATION

Formée au sein de l'armée de terre le 25 juin 1951, elle aligne 1 escadrille de liaison, 2 groupes d'observation d'artillerie et 1 escadron d'appui feu.

- LA MARINE

Elle a vu le jour le 6 mars 1951. En juillet 1954, elle possède 5 bâtiments de

haute mer et 55 engins fluviaux ou côtiers constituant 6 compagnies fluviales.

- LA GENDARMERIE

Fortie de 1 100 hommes.

VI - LES PERSONNELS

1 - Les Officiers d'active

Lors de la création de l'AVN, quelques officiers français d'origine indochinoise se trouvent en service dans la péninsule. Certains, tels le Lieutenant-Colonel Nguyễn Van Hinh, les capitaines Lê Quang Triêu, Lê Van Kim, Trân Van Don et Leroy, ainsi que le lieutenant Trân Van Minh, qui a déjà opté pour la nationalité vietnamienne, vont être détachés dans les états-majors et les bataillons en formation. Ce sera aussi le cas de quelques officiers indigènes des troupes coloniales dont le corps comprend alors 1 chef de bataillon, 3 capitaines, 29 lieutenants et sous-lieutenants. Plus ou moins rapidement et en dépit de leurs fréquentes réticences, ces gradés, comme les capitaines Lê Van Ty et Nguyễn Van Vy ainsi que le lieutenant Nguyễn Ngoc Lê, sont invités à rejoindre les nouvelles unités où ils se voient attribuer un grade supérieur

à celui détenu dans l'armée française. Dans le même temps des adjudants-chefs et des adjudants des TFEO deviennent sous-lieutenants vietnamiens. Une douzaine d'officiers autochtones ont déjà également été instruits par le Peloton Interarmes d'Extrême-Orient stationné en 1946 à Dalat et d'autres par l'Ecole Militaire de Huê fondée le 1^{er} décembre 1948.

Ces apports étant notoirement insuffisants pour encadrer d'importants effectifs, une école militaire interarmes installée à Dalat va former des officiers d'active. Les candidats sont admis d'office s'il possèdent le baccalauréat, sinon ils passent un concours. En sep-

tembre 1953, l'E.M.I.A. a déjà reçu 6 promotions d'un total de 1 000 officiers dont 150 aspirants venant des sous-officiers, les stages s'étendant sur une période de 9 mois (7). L'école instruit également des chefs de section montagnards et, au cours de 12 sessions, 361 commandants de compagnie destinés aux T.D.K.Q. reçoivent un enseignement accéléré. Les périodes d'application sont effectuées au C.I.A.B.C. du Cap Saint-Jacques, au C.I. d'artillerie de Phu Loc et à celui du génie de Kiên An. En outre, en 1954, 451 officiers sont sortis des écoles métropolitaines. Enfin, un centre d'instruction tactique créé

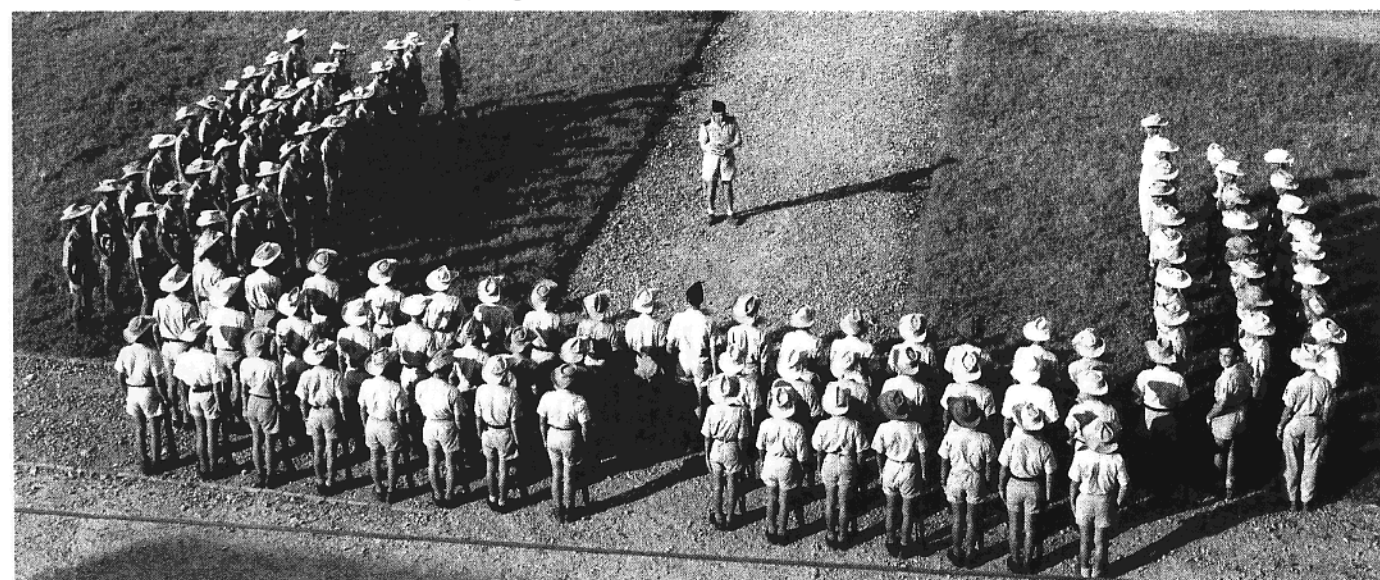
en 1950 est remplacé deux ans plus tard par le Cours d'Etat-Major des FAVN à Hanoï. Les médecins, pharmaciens, juristes ou ingénieurs sont mobilisés avec le grade de sous-lieutenant. Une école de médecine militaire des FAVN dispense dès le 7 août 1951 son enseignement à Hanoï. En 1949, l'AVN ne comptabilisait que 160 officiers ; ils seront 5 800 à la fin des hostilités parmi lesquels 3 généraux, 10 colonels et 12 lieutenants-colonels.

2 - Les Officiers de réserve

Ils ont une double origine. Les uns, choisis par les chefs de corps et réunissant au moins quatre mois de servi-

ce, sont issus des sous-officiers de réserve ; les autres, venant directement du civil et appelés, doivent posséder la 1^{ère} partie du baccalauréat pour le service auxiliaire et le Diplôme d'Etudes Supérieures Indochinoises pour celui des armes. Tous sont instruits dans les écoles d'EOR stationnées à Tang Nhon Phu (Thu Duc), Huê, Nam Dinh et, pour les plateaux montagnards, au Lac. Il est à remarquer que beaucoup de jeunes gens appelés comme EOR ne rejoignent pas, certains "étant occupés à d'interminables études en France". En octobre 1951 sur 1 000 convoqués, seuls 610 obtiennent. Les stages durent 8 puis 6 mois. En mai

Lever des couleurs au Centre d'instruction de Quang Yen (1951).



Cliché ECPA

FILIATION DES UNITES DE L'ARMEE NATIONALE VIETNAMIENNE PROVENANT DE L'ARMEE FRANCAISE

A la demande de l'ANAI, le Service Historique de l'Armée de Terre a établi ce tableau d'après ses archives. Les témoins de l'époque (1950 - 1954) susceptibles d'apporter des précisions supplémentaires seront les bienvenus.

Infanterie			
13° BVN	BM du 151° RI	7° BM	Compagnie de Garnison de Dalat
14° BVN	7° BMEO	1° BPVN	1°, 3° CIP et 1° BPC
15° BVN	(Caodaïstes)	3° BPVN	10° BPCP
17° BVN	(UMDC)	5° BPVN	3° BPC
19° BVN	1/43° RIC		
22° BVN	1/5° REI	Arme Blindée	
29° BVN	3/2° LMGR	2° ERVN	5° R. de Cuirassiers
30° BVN	2/21° RIC	5° ERVN	RICM
54° BVN	2° BMI	6° ERVN	5° R. de cuirassiers
55° BVN	BM du RICM	7° ERVN	1° R. de Chasseurs
56° BVN	BM du 1° R. de Chasseurs		
57° BVN	1° B. de Becs d'Ombrelle	Artillerie	
58° BVN	BM du RBCEO	1° GAVN	1/10° RAC
59° BVN	GEM du RICM	5° GAVN	1/41° RAC
62° BVN	1/11° RIC	6° GAVN	3/RACM
63° BVN	2/11° RIC		
64° BVN	1/22° RIC	Génie	
65° BVN	2/22° RIC	3° CGVN	Compagnie 74/11
66° BVN	2° BMEO	4° CGVN	Compagnie 72/4
68° BVN	4/13° DBLE	5° CGVN	Compagnie 74/1
71° BVN	1/21° RIC	6° CGVN	Compagnie 71/1
72° BVN	B. des Forces Côtières	7° CGVN	Compagnie 73/2
73° BVN	2° B. Muong	8° CGVN	Compagnie 71/3
74° BVN	4/3° REI	11° et 13° Compagnies VN	54° Compagnie de Sapeurs Routiers de Sapeurs Routiers
75° BVN	4/5° REI		
76° BVN	5/3° REI	CCB du 3° BGVN	Compagnie 74/2
202° BVN	1° et 2° Compagnies de Marche du Centre Annam	3° Compagnie du 4° BGVN	Compagnie 72/4
		6° BGVN	73° BG
301° BVN	B. de Gardes Thai		
302° BVN	B. de Gardes Muong	Train	
3° BM	3° BMEO	3° Compagnie de Transport	2/517° GT
4° BM	4° BMEO	5° Compagnie de Transport	1/515° GT
5° BM	5° BMEO	6° Compagnie de Transport	1/519° GT
6° BM	6° BMEO	301° Compagnie de Transport	2/519° Compagnie de Transport de Légion Etrangère

1954, 3 600 officiers de réserve ont été formés.

3 - Les Sous-Officiers d'active

Ils proviennent, à l'origine, des TFEO ou des gardes. Leurs supérieurs protestent contre de telles affectations qui réduisent la valeur de l'encadrement de leurs unités. Une importante action de propagande va être ensuite effectuée pour que les gradés chevronnés des régiments coloniaux rejoignent les rangs de l'armée nationale. Assez peu attirés de prime abord, beaucoup par la suite se laisseront tenter par l'avancement proposé.

4 - Les Sous-Officiers de réserve

Pour constituer ce corps, les autorités portent leurs efforts sur l'enrôlement de jeunes hommes de 20 à 28 ans, détenteurs du CEP ou du DEPSI. Instruits dans les Centres Techniques Régionaux, à l'issue d'un stage de 4 mois, ils sont nommés sergents de réserve et doivent servir 16 mois. De 1949 à 1954, 72 500 sous-officiers seront ainsi formés. Selon ces procédés, en 1953, le centre de Quang Yên incorpore 7 500 recrues parmi lesquelles 1 600 élèves caporaux et sergents destinés à encadrer 15 T.D.K.Q. après avoir suivi les pelotons.

5 - Les Militaires du rang.

Lors des deux premières années de l'AVN tous les soldats sont des engagés ou d'anciens supplétifs. Le principe de la conscription ayant été imposé, à partir du 1^{er} octobre 1951, 45 000 hommes sont appelés par tranches de 10 000 tous les deux mois. Le 7 janvier 1953, le Président Nguyễn Van Tam décrète le service



Colonel et drapeau de l'Ecole de Thu Duc (1954).

militaire obligatoire. Le taux d'abstention, très faible au début, en 1954 va dépasser 40%, les recrues rejoignant 6 centres d'instruction cantonnés à Bac Ninh, Quang Yên, Huê, Nha Trang, Quan Trê et Soc Trang. Par la suite, les appels pour une durée théorique de 2 ans sont effectués sous la forme de convocations de contingents de 10000 hommes par les Bureaux de Recrutement Régionaux établis en mars 1951.

En apparence, l'AVN conçue, instruite, encadrée et utilisée par la France semble disposer de tous les moyens humains et matériels pour soulager puis remplacer les TFEO. Ses dirigeants politiques ont confiance en elle ; en 1951, le Doc Phu Su Nguyễn Van Tam, gouverneur du Nord Vietnam, dit au Général de Lattre : "Que l'on me donne des hommes en quantité suffisante et la victoire est acquise en deux ans".

Colonel Maurice RIVES

(1) D'après Louis Bezacier, de l'Ecole Française d'Extrême-Orient (1943).
(2) L'action de Monseigneur Pigneau de Béhaine et de son détachement de coopérants fran-

çais (Puymarel, Chaigneau, Vannier, Forsanz, Dayot) sera étudiée à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'évêque le 9 octobre 1799.

(3) Le terme de vietnamisation apparaît dès 1950 ; quant au béton, il évoque la construction d'une ceinture fortifiée autour du delta tonkinois en 1951.

(4) BVN : Bataillon Vietnamien (d'infanterie classique)

TDKQ (Tiêu Doan Kinh Quan) : Bataillon léger

BPVN : Bataillon Parachutiste Vietnamien

ERNV : Escadron de Reconnaissance Vietnamien

GAVN : Groupe d'Artillerie Vietnamien.

(5) Les G.M. sont numérotés 11, 21, 31, 32, 41 et 42 ; le G.A.P. porte le numéro 3.

(6) Compagnie légère de supplétifs militaires.

(7) 5 mois pour les anciens sous-officiers d'active.

NDLR. Beaucoup d'éléments de cet article sont extraits d'une thèse de M. Nguyễn Van Phai : "L'Armée Vietnamienne", soutenue à l'université Paul-Valéry de Montpellier en 1980.

NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1^{er} janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le taux de la cotisation pour 1999 est de 120 F.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 50 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

- établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

- envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1^{er} mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

Jean Aubry

DONS AUX ŒUVRES

Les dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 % dans la limite de 6 % du revenu imposable s'il s'agit d'une fondation ou d'une association d'utilité publique, de 1,75 % s'il s'agit d'une autre association.

(Loi Péricard du 24 juin 1996 portant diverses mesures en faveur des associations)

PHU TONG HOA, 25 - 28 JUILLET 1948



Après le combat des 25-28 juillet 1948.

A 18 km au nord de Bac Kan (Tonkin) le village de Phu Tong Hoa groupe quelques maisons branlantes au carrefour de deux routes coloniales ; il est dominé par le poste de la 2^{ème} Compagnie du 3^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie. Tout autour s'étendent des rizières dans un cirque de montagnes qui, au nord, s'élèvent pour atteindre le Deo Giang.

Le poste est un fortin rectangulaire orienté nord-sud dans le sens de la longueur, avec un blockhaus aux quatre coins et une enceinte faite de madriers et de terre tassée, à l'abri des projectiles d'infanterie. De solides défenses accessoires protègent ses abords et une triple haie de bambous appointés l'entoure complètement.

LE COMBAT

Des pluies torrentielles tombent les 24 et 25 juillet, limitant la visibilité à 100 mètres. Cette circonstance permet à l'adversaire de masser plusieurs milliers d'hommes sur les pentes boisées entourant le poste à 7 ou 800 mètres. Il met également en batterie deux pièces d'artillerie : un canon de 77 japonais côté sud-ouest et un canon de 37 côté nord.

Le 25 juillet est un dimanche : les cent légionnaires ont bénéficié dans l'après-midi d'un peu de repos. Au rapport du soir, le capitaine Cardinal donne lecture à ses hommes de l'odyssée qu'ont vécue trois jours auparavant le capitaine Mattei et le lieutenant Palisser de la 4^{ème} compagnie, tombés dans une embuscade. Portés disparus, les deux officiers ont réussi à regagner en pleine nuit, chacun de leur côté, un poste voisin. Le lieutenant

Palisser blessé d'une balle dans le ventre est mort deux jours plus tard à l'antenne chirurgicale de Dong Khe. Après avoir fait l'éloge de ce brave, le capitaine donne l'ordre d'amener les couleurs comme chaque soir, mais la pluie et le vent empêchent la drisse de fonctionner, si bien que le drapeau reste au sommet du mât.

Peu de temps après un "rallié" Viet se présente à l'entrée du poste avec son fusil. Il n'a pas l'air d'avoir souffert des éléments déchaînés. Aussi, le capitaine et ses officiers restent très sceptiques sur la sincérité de ce Viet qui est aussitôt enfermé dans un local verrouillé.

A 19h30, la nuit commence à tomber quand les deux premiers obus de 77 s'abattent sur le bloc sud-ouest. Tout le monde gicle aux emplacements de combat. Des armes de tous calibres tirent sur le poste. La pluie a cessé de tomber.

C'est en vérifiant la défense de la face est que le capitaine Cardinal est grièvement blessé par un éclat d'obus.

Il est transporté dans le local exigü du poste radio, alors que le contact en phonie est déjà établi avec le PC du chef de bataillon Sourlier. En allant voir comment le lieutenant Charlotton organise la riposte côté sud avec nos armes lourdes (le canon de trois pouces sept et le mortier de trois pouces) je suis surpris par le choc sourd d'un objet lourd tombant à un mètre de moi alors que je traversais la partie centrale du bâtiment principal ; au-dessus de ma tête, un trou dans le toit de tuiles me révèle que c'est un obus de 77 qui vient de le traverser sans exploser. Je traverse la cour et me retrouve à l'infirmerie où gît, grièvement blessé, le lieutenant qui m'appelle ainsi : "Bévalot ! Je vais mourir, je vous passe le commandement, je ne vous demande qu'une chose : laissez un légionnaire à côté de moi pour que je puisse mourir en légionnaire !". Impressionné par son attitude, je le suis encore plus en endossant mes nouvelles responsabilités. Je retourne au local radio et rends compte des péripéties du combat à Bac Kan : une brèche de quinze mètres environ est ouverte dans le mur à hauteur des cuisines sur la face ouest ; un coup au but a frappé le portail d'entrée, un autre près de l'emplacement du mortier de trois pouces a dispersé les servants ; des légionnaires blessés sont secourus par leurs camarades et dirigés sur l'infirmerie, heureusement protégée par les défenseurs du bloc sud-est épargné jusqu'à présent. Le canon V.M. s'est tu

sous les coups de nos armes lourdes. Les tirs ennemis redoublent d'intensité ; armes automatiques, lance-grenades, mortiers, roquettes, pour anéantir les défenses accessoires. Vers 21h15, ils cessent soudain, un grand silence plane. La nuit est toujours aussi sombre. Quelques minutes s'écoulent, puis, tout à coup, des sonneries de trompes retentissent, lugubres ! Aussitôt les tirs ennemis reprennent avec la même violence et l'infanterie se lance à l'assaut du poste en vociférant, se dirigeant principalement vers la face nord et la face ouest. Les défenseurs s'en donnent à cœur joie en tirant à bout portant sur ces hordes excitées. Un moment submergés, les légionnaires continuent à se battre courageusement. A trois reprises, le bloc nord-est est repris aux attaquants. Ceux-ci pénètrent cependant dans le poste et des combats singuliers s'engagent au corps à corps. Il est un peu plus de 21h30 quand j'annonce à Bac Kan que des Viets sont dans le poste. Curieusement, l'émission radio s'interrompt peu de temps après. Plus tard, nous apprendrons que l'antenne unifilaire tendue suivant la diagonale du poste venait de s'effondrer.

Devant la gravité de la situation, j'ordonne à deux légionnaires, dont mon ordonnance, de défendre à tout prix le poste radio, tandis que je regroupe trois légionnaires pour faire face à la brèche ouest où les tirs ont cessé. La nuit s'est légèrement éclaircie, des silhouettes viets se distinguent,

progressant lentement en direction du poste radio ; feu à mon commandement ! les Viets s'écroulent. Quelques minutes plus tard, nouvelles apparitions ; nos rafales les abattent. Je bondis au sud du bâtiment et distingue un Viet portant une sacoche, cherchant à sortir quelque chose de celle-ci. Mon colt met fin à son geste tandis qu'il s'écroule.

La menace d'une ruée d'attaquants à travers cette brèche grande ouverte me pousse à utiliser les grands moyens, en l'occurrence le mortier de trois pouces récupéré au bloc sud-est, à proximité de l'infirmerie. Tentant le tout pour le tout, je demande aux légionnaires servant la pièce de mettre le tube vertical et de tirer un obus à grande capacité, la ligne de visée étant cette brèche. Le coup parti, nous nous aplatissons au sol. L'obus explose bien en direction de celle-ci à 17 mètres de notre emplacement. Progressivement par rafales de deux obus, le tir de mortier se poursuit, même direction à 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres, sur la route de Chora en général, pour stopper toutes intentions ennemies de s'engouffrer dans cette ouverture. Toujours pas de mouvement ennemi ; il est environ 22h30, quelques sous-officiers et légionnaires valides nous rejoignent au bloc sud-est. C'est le moment choisi pour contre-attaquer et reprendre les parties du poste abandonnées. Tour à tour le sergent Bock et quelques légionnaires reprennent le bloc sud-ouest. Le caporal Camilleri et deux légionnaires s'avancent dans la brèche et éliminent les V.M. infiltrés. Le sergent Andry, le sergent Fisier, le légionnaire Fontaine réoccupent la face ouest où cinq V.M. sont abattus. Le caporal Camilleri repart en direction du poste radio où il trouve les légionnaires Savar et Walter morts à l'intérieur, victimes d'une grenade. Grâce à leur sacrifice, le poste a été épargné. L'opérateur est blessé ; il est remplacé. Le sergent Andry reprend le bloc nord-est et le bâtiment est. La nuit s'est encore éclaircie. A 23h, le poste est entièrement entre nos mains. Aucun V.M. n'est ressorti vivant. Une sonnerie se fait entendre, sans doute l'ordre de repli.

L'ATTENTE DES RENFORTS

Le capitaine Cardinal, agonisant sur sa couche à l'infirmerie est informé par mes soins, vers 23h, de l'issue favorable de notre combat. Il rendra le dernier soupir vers 4h du matin. Le lieutenant Charlotton a expiré vers 1h du matin, veillé par un légionnaire.

Aux premières heures du 26 juillet, la nuit est moins sombre. Nous nous consacrons à une mise en garde renforcée face au nord et au nord-ouest. Quelques tirs de harcèlement de notre part sur une activité aperçue au nord, au delà de 500 mètres, aideront à nous rassurer sur un éventuel retour des Viets.

Dès les premières lueurs du jour, le douloureux spectacle des morts et les plaintes des blessés nous accablent un instant. La réparation de l'antenne unifilaire nous permet de communiquer vers 9h du matin avec Bac Kan, un instant incrédule aux premières informations concernant le succès de notre résistance. Je demande les appuis nécessaires pour faire face à toutes nouvelles menaces et c'est ainsi que j'apprends l'échec des unités parties pour nous secourir de Bac Kan et de Na Fac.

Sans plus attendre, nous assurons une sépulture à chacun de nos morts : au pied du poste, côté sud-ouest, le terrain de volley sera leur dernière demeure, les corps enroulés dans une toile de tente neuve sortie du magasin, une simple croix, un nom ... Une section en armes rend les honneurs. Dans l'émotion, je prononce le mot d'adieu.

Une fosse commune est creusée à côté du village pour y recueillir les corps d'une quarantaine de Viets tués à l'intérieur du poste.

Les premiers appuis se manifestent par l'apparition de deux spitfires au dessus du poste. Une signalisation par panneaux de toile blanche, en l'occurrence les serviettes du magasin, les invite à faire usage de leurs feux en direction de Chora, au plus près de nous.

Dans la soirée, un parachutage de munitions et de vivres par JU 52 nous rassurera, ainsi que l'annonce de la mise en route d'une colonne de secours, au départ de Cao Bang, aux ordres du Colonel Simon.

En fin de journée, par simple curiosité, je fais sonner une trompe recueillie sur les assaillants. Nous avons alors la surprise d'apercevoir une colonne débouchant sur la RC3 à l'est, venant du col de Deo Giang en direction de Bac Kan. Quelques hommes font des signes de reconnaissance à la main. Sans aucun doute, ce sont des Viets ignorant le sort réservé à leurs camarades. Aussitôt, je fais exécuter un tir au canon et au fusil mitrailleur qui les disperse définitivement.

La nuit tombe sur cette première journée éprouvante pour nos corps fatigués et nos nerfs ébranlés. Il faut

essayer de prendre un peu de repos sans négliger une garde renforcée. Tous les légionnaires rescapés sont fortement solidaires, sans doute gagnés par l'euphorie du succès de leurs armes. Je verrai toujours le légionnaire Collangelo serrant son fusil mitrailleur qu'il ne veut pas lâcher, il ne peut plus s'exprimer, car il a perdu la parole au cours de son combat : il la retrouvera trois jours plus tard, les nerfs apaisés.

Après quelques tirs de harcèlement, cette nuit de forte veille fait place au 27 juillet, notre deuxième journée d'attente. Progressivement, le poste est nettoyé, les défenses accessoires remises en état, les munitions ont été reconstituées ; la cuisine remise en route, mais le four à pain ne peut encore fonctionner par manque de levure. Bref, la vie normale tente de reprendre son cours dans l'espoir d'un prochain renfort.

En début d'après-midi, un avion réussit à se poser sur une piste inégale longue de 250 mètres. Le chef de bataillon Sourlier arrive parmi nous, franchit le portail, et lui, le baroudeur chevronné, ne peut retenir son émotion quand je l'accueille avec une profonde joie. Les nouvelles sont satisfaisantes, mais il paraît préoccupé : la colonne partie de Cao Bang est ralentie par des obstacles nombreux ; à Bac Kan les pertes ont été importantes, le lieutenant Fontaine tué, le lieutenant Hamacek blessé. A Na Fac, la 3^{ème} compagnie a subi aussi des pertes sévères, les lieutenants Faulque et Riou sont blessés. Le commandant Sourlier demande au pilote de l'armée de l'air, l'aspirant Hippolyte, de tenter l'évacuation des plus grands blessés sur Bac Kan et retourne à son PC avec l'un des vols.

La nuit du 27 juillet est passablement agitée. Désirant sonder nos réactions, ou protéger l'évacuation de leurs nombreux tués ou blessés, les Viets envoient quelques obus de mortier qui éclatent aux abords du poste sans nuire à personne. Les alertes successives obligent à mettre en éveil tous les hommes valides.

Le 28 au matin, les visages trahissent la fatigue, mais le moral n'est pas atteint. Pour moi, ce fut une nouvelle nuit à chercher vainement le sommeil. Il faut cependant tenir jusqu'à l'arrivée de la colonne de secours. En attendant, il faut rassembler les affaires des morts, et conditionner celles des blessés prêts à être évacués. Une partie de ceux-ci a pu être évacuée sur Bac Kan ; malheureusement, au cours d'un nouveau décollage, l'avion endommage son train d'atterrissage, le pilote et



Au centre : le sous-lieutenant Jacques Bevalot. A droite : le colonel Jean Simon.

ses passagers reviennent au poste, non sans émotion. Il faudra attendre la réparation de l'appareil plusieurs jours.

Après avoir vaincu les difficultés, la colonne de secours est annoncée à Na Fa. Encore 19 km pour nous rejoindre, et le col de Deo Giang à franchir. L'arrivée prochaine du colonel plonge tout le monde dans une activité fébrile. Le sergent Guillemaud s'emploie à rassembler képis blancs, ceintures bleues et fourragères destinés au poste de police que j'ai voulu mettre en place afin d'accueillir le chef de corps selon la tradition légionnaire.

Il est près de 19h, les premiers éléments de la colonne débouchent de la route de Deo Giang. Au soleil couchant, une jeep se détache dans notre direction avec quatre hommes à bord. Aucun doute, c'est le colonel Simon qui arrive. Les rescapés que nous sommes ne pouvons nous empêcher de manifester leur joie en poussant un formidable "hourra" de soulagement. Le poste de police aux ordres du sergent Andry se présente en tenue de parade, des commandements réglementaires retentissent, le cliquetis des armes se fait entendre dans le silence. Le chef de corps salue et passe l'inspection du poste : gradés et légionnaires se présentent.

Les survivants rassemblés derrière moi écoutent les paroles de leur colonel : "Vous vous êtes montrés dignes de vos anciens du 3^{ème} régiment étranger ; la résistance héroïque du poste de Phu Tong Hoa s'inscrira parmi les grands faits d'armes de la légion étrangère. Je vous en remercie".

Colonel Jacques Bevalot

Après le combat des 25-28 juillet 1948.



L'ASEAN (1) tient ses assises à Hanoi et manifeste ses réticences à l'admission du Cambodge

(15 octobre 1998 - 1^{er} février 1998)

I - LAOS

L'évolution politique du pays reste fort lente et le pouvoir demeure aux mains de dirigeants provietnamiens sûrs, Khantay Siphandone chef du parti, et Sisavath Keobounpanh, premier ministre.

Vientiane ne cède rien sur le plan politique, contrôle la presse, refuse toute dissidence et surveille de près les minorités religieuses (catholiques et protestants). En définitive "Tout est possible...à condition de ne pas toucher au parti communiste" (2), à l'exemple de la ligne suivie par Hanoi et par le grand voisin chinois. Plus que jamais, on ne peut que constater que le Laos constitue une sorte de satellite du Vietnam (3).

Cependant le pays continue d'être tributaire de son voisin de l'autre rive du Mékong. Depuis l'ouverture économique, débutée en 1986, plus de la moitié du commerce extérieur se fait avec la Thaïlande, ce qui a eu pour conséquence que le baht (4) de Bangkok a entraîné dans sa chute (juillet 1997) le kip de Vientiane. Du coup, cette dépréciation (5) de la monnaie se trouve à l'origine d'une hausse des prix impressionnante (plus de 100% pour l'année 1998).

Malgré cette situation fort préoccupante, le Laos prend son temps pour envisager les réformes qui s'imposent. Le désenclavement du pays n'est qu'ébauché et la voie ferrée s'arrête toujours au milieu du pont de l'Amitié, sur le Mékong. Pourtant l'avenir ne s'annonce pas si sombre, avec les perspectives riantes du tourisme, qui devrait bénéficier des deux années : 1999 et 2000 consacrées à cette activité du secteur tertiaire et de l'équipement de Wattay, l'aéroport international de la capitale, d'un ter-

minal, financé par le Japon, permettant un accueil annuel de deux millions de voyageurs.

Dans l'immédiat, les investissements étrangers, surtout thaïlandais et coréen (6) sont pratiquement suspendus et, faute de moyens financiers, les coolies vietnamiens remplacent des thaïs devenus trop chers. Faisant souche, ces travailleurs d'appoint accentuent le déficit démographique des laotiens de naissance.

A contrario, il est à noter une nette recrudescence de l'influence française, qui s'impose actuellement parmi les principaux bailleurs de fonds pour le développement du pays (7), même s'il ne faut pas oublier que, sur une population approchant les cinq millions d'habitants, on ne compte au mieux que 5% de francophones.

C'est ainsi que, outre les efforts déployés par la France pour la préservation du patrimoine de Luang-Prabang et sa reconnaissance au niveau international, nos chercheurs, techniciens et universitaires de toutes disciplines sont présents :

- dans le domaine essentiel de l'enseignement de la langue française,
- dans la coopération médicale avec une formation accrue des personnels et un effort d'aménagement des établissements hospitaliers,
- au plan agricole, dans les projets financés par l'Agence Française du Développement, notamment dans les régions de Phongsaly et du plateau des Bolovens,
- dans le domaine culturel : une chaîne de télévision francophone a démarré en 1998 ainsi qu'un hebdomadaire de langue française : "Le Rénovateur",
- dans le lancement d'un satellite de

communication laotien "Lao Star 1", prévu pour la fin 1999, par Ariane, sur le site de Kourou (Guyane),

- parmi les nombreux projets industriels et commerciaux, il faut enfin mettre en exergue le grand complexe hydroélectrique "Nam Theun II" où EDF joue le rôle d'ingénieur-exploitant à hauteur de 30% (8).

Cette intensification de la présence française, entraînant un raffermissement des liens franco-laotiens, n'a cependant pas empêché notre gouvernement d'intervenir dans le domaine sensible des droits de l'homme, en faveur de deux anciens hauts responsables actuellement emprisonnés (9).

Le F.M.I. se montre sévère pour le Laos et suggère une plus grande rigueur financière et fiscale et un relèvement des taux d'intérêt. Vientiane rechigne et ce pays d'une pauvreté reconnue n'a sans doute pas entièrement tort de trouver ces propositions un peu trop strictes.

Pour en terminer avec ce coup de projecteur sur la situation dans l'ex-Royaume du Million d'éléphants, on notera :

- la réouverture de quelques camps de rééducation,
- une certaine inquiétude du Vietnam à l'égard de la politique de la Chine au Laos,
- un reportage du "Figaro" sur la "langoureuse Luang-Prabang", l'ancienne capitale royale, qui bénéficie d'une coopération avec la ville de Chinon,
- un amusant article du "Courrier international" (10) faisant état de l'affection des laotiens pour la famille royale thaïlandaise (11), remplaçant dans leur cœur la populaire monarchie laotienne tragiquement disparue.

II - VIETNAM

● **16.10.98** - Réunion à Poitiers des représentants de toutes les collectivités locales françaises menant une action de développement au Vietnam. Le but poursuivi est une présence française renforcée après la réussite du sommet de la francophonie (1997).

● **28.10.98** - Amnistie de 2630

prisonniers par les autorités de Hanoi complétant celle de septembre dernier (12).

● **28.10.98** - Les exportations françaises de produits agro-alimentaires au Vietnam ont chuté de -4,1%.

● **15.11.98** - Admission du Vietnam au Forum économique de l'Asie-Pacifique (APEC) qui

compte désormais vingt et un membres, lors d'une réunion à Kuala-Lumpur (Malaisie). Le premier ministre Phan-Van-Khai conduisait la délégation vietnamienne.

● **10-16.12.98** - Le "Courrier international" fait état d'un trop grand nombre d'adoptions d'enfants vietnamiens par des étran-

gers. Des voix se font entendre pour "encourager avant tout les adoptions par des Vietnamiens".

● **10.12.98** - En prélude d'un prochain sommet à Hanoi, les responsables financiers de l'ASEAN ont souhaité que l'aide de trente millions de dollars promise par le Japon pour juguler la crise, soit versée directement à

l'Association "plutôt que réparée par pays".

● **10.12.98** - Le rêve de l'ASEAN serait de devenir "un mini FMI", mais elle se heurte à de considérables disparités financières entre ses membres qui exacerbent leurs divergences. A titre d'exemple le revenu annuel par tête d'habitant est cent fois supérieur à Singapour qu'au Vietnam.

● **13.12.98** - Célébration, pendant un long week-end, du tricentenaire de Saigon.

● **15-16.12.98** - VI^{ème} sommet de l'ASEAN, tenu pour la première fois à Hanoi. La crise économique attise les contentieux régionaux. L'absence du président chinois Jiang-Zemin marque l'acuité du différend sino-vietnamien (et autres membres de l'ASEAN) au sujet de la Mer de Chine du sud et un désaccord se manifeste également entre les membres au

sujet de l'admission du Cambodge.

● **16.12.98** - Pays hôte, le Vietnam voit son premier ministre Phan-Van-Khai porté à la présidence de l'ASEAN. Dans un important discours, celui-ci préconise une accélération des réformes mais avec une approche prudente et "par étapes".

● **16.12.98** - La Chine, qui a réussi à maintenir la stabilité du yuan, tente de s'imposer en leader reconnu de la région.

● **16.12.98** - Fin du sommet de l'ASEAN marqué par un geste symbolique avec la mise en place en 2002 (au lieu de 2003, date initialement prévue) de l'AFTA (13), provoquant la chute des tarifs douaniers au niveau zéro en 2003 (2006 pour le Vietnam, 2008 pour Brunei et le Laos).

● **17.12.98** - Le Parti communiste, après la réunion de

l'ASEAN, fait le point de la situation : le Vietnam subit le contrecoup de la crise asiatique, procède à des réformes mais à son rythme et constate que la lutte contre la corruption demeure sa préoccupation prioritaire ("Le Monde").

● **22.12.98** - On sait maintenant que l'ASEAN, outre sa zone de libre échange (AFTA), a mis sur pied un système de coopération industrielle (AICO) et une zone d'investissement (Aia).

● **23.12.98** - La politique de libéralisation de l'économie (dite doi-moi) est actuellement plus freinée qu'accélérée. La croissance de 8 à 9 % par an tomberait à 3,5 - 4,5 % selon la Banque mondiale ("Le Figaro économie").

● **26.12.98** - On note, au Vietnam comme en Corée, une tendance de l'église catholique à une certaine tolérance à l'égard du

culte des ancêtres.

● **29.12.98** - Très faible augmentation des exportations (0,9 %) et baisse de 3 % des importations, dans les relations commerciales du Vietnam.

● **06.01.99** - Le bras de fer Pekin-Tokyo, au sommet de Hanoi, pour la suprématie sur l'ASEAN se poursuit (14).

● **07.01.99** - Exclusion du PCV du général Tran-Do, vétéran respecté des guerres du Vietnam, prônant une démocratisation du régime.

● **13.01.99** - Alcaphan (groupe Elf- Atochem) a obtenu un contrat pour la fourniture de canalisations plastiques, à six villes du Vietnam.

● **20.01.99** - Le Vietnam unit sa voix à celles de la Malaisie, des Philippines et de l'Indonésie pour réclamer une accélération de la concrétisation de l'aide promise par le Japon.

Soulignons, pour entamer ces commentaires, la satisfaction enregistrée par le gouvernement de Hanoi en obtenant, à la mi-novembre, après avoir longuement et vainement frappé à la porte, sa participation au Forum économique Asie-Pacifique (APEC) qui s'est tenu à Kuala-Lumpur. Cet organisme, largement dominé par les Etats-Unis, a été le théâtre d'une âpre confrontation nippo-américaine, d'abord au niveau des experts, puis des ministres des Affaires étrangères (12 au 15.11.1998), sur l'ouverture des marchés, d'ici à 2005, dans différents secteurs. Elle s'est terminée par une réunion au sommet, les 17 et 18 novembre, marquée par l'absence du président Clinton.

Il est vrai que cette réunion de l'APEC a été suivie par un voyage dudit chef d'Etat au Japon et en Corée, qu'il a mis à profit pour sermonner vigoureusement les pays de cette région du monde, pour leur manque d'ardeur à promouvoir les réformes économiques qui s'imposent de toute évidence, tant chez les Malaisiens malgré leur slogan "réformassii" que chez les Vietnamiens et leur "doi-moi" (renouveau), plus un leurre pour se donner bonne conscience qu'une réalité.

Signalons également :

- l'amnistie et la libération de 2630 prisonniers complétant celles de septembre,
- l'exclusion du général Tran-Do du parti communiste. Il s'agit d'une personnalité connue et respectée dans l'armée, dans le cadre de laquelle il a participé aux guerres de l'armée populaire contre la France et les Etats-Unis.

Les autorités de Hanoi restent ainsi bien dans leur tradition politique, un pas en avant suivi d'un pas en arrière. On libère et on amnistie d'un côté, on exclut de l'autre.

La même démarche cahotante peut être constatée dans le domaine économique. Les observateurs avertis pensent qu'actuellement le gouvernement freine plutôt qu'il n'accélère la fameuse politique de libéralisation de l'économie (doi-moi). Un certain mécontentement se manifeste dans les campagnes et engendre, selon des bruits insistants, des troubles, vite réprimés d'ailleurs.

Il est à nouveau question de grands projets d'infrastructures : aménagement du delta du Mékong, voie ferrée allant de Singapour au Vietnam. On se doit cependant, à ce propos, de se souvenir des récentes annulations (15) des routes dites transvietnamienne et transasiatique.

Mais il ne s'agit là finalement que de péripéties conjoncturelles par rapport au grand événement qui a polarisé, dans cette région du monde tout au moins, l'attention des médias sur Hanoi, avec le VI^{ème} sommet de l'ASEAN.

L'ASEAN s'est constituée en 1967, pendant l'intervention américaine au Vietnam, avec une position d'hostilité au communisme évidente, par un accord passé entre cinq pays de la région : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande. Rejoint tout d'abord, en 1984, par le petit mais riche sultanat de Brunei, il fallut attendre 1995 pour que l'Association perde son caractère d'anticommunisme avec l'admission du Vietnam, suivie en 1997 par celles du Myanmar (Birmanie) et du Laos.

Le seul évincé de la région se trouvait être le Cambodge, essuyant là la réprobation engendrée par le coup de force de Hun Sen éliminant du gouvernement de Phnom-Penh le FUNCINPEC du prince Ronaridh (juillet 1997).

Ce sommet de l'ASEAN se tient les

15 et 16 décembre 1998 à Hanoi, capitale flattée d'accueillir une telle manifestation.

Dès avant l'ouverture officielle, le 10 décembre, les responsables financiers des états membres ont fait part de leur souhait que l'aide de trente millions de dollars, promise par le Japon, pour faire face à la crise des monnaies qui affecte le sud-est asiatique, soit attribuée à l'Association et non répartie par pays. Mais les vraies difficultés surgiront dès l'ouverture de la session.

Le chef d'Etat chinois, Jiang-Zemin, est absent, voulant ainsi marquer l'acuité de l'opposition de la Chine envers le Vietnam (et autres pays voisins) au sujet des archipels de la Mer de Chine du sud (Paracels et Spratleys). Cette position hégémonique de Pékin déborde en fait largement ce problème - important certes mais local - en manifestant ouvertement la lutte féroce entre Chine et Japon pour établir une prééminence dans cette région du monde.

Cette rivalité entre Pékin et Tokyo, entre yuan et yen, n'est d'ailleurs pas sans inquiéter l'ASEAN comme le souligne un communiqué officiel de l'Association indiquant "la haute estime (qu'elle a) pour l'aide de la République populaire de Chine, du Japon et de la république de Corée dans la résolution de la crise économique et financière". La Corée n'est ici évidemment mentionnée que pour éviter une présentation trop abrupte de la rivalité sino-japonaise !

S'ajoutant à ces graves tensions se posait de surcroît le problème épineux de l'admission du Cambodge (16). Certaines nations : Philippines, Singapour et Thaïlande s'opposent en effet à une entrée jugée prématurée, pour des raisons financières (Singapour) mais surtout politiques (Thaïlande).

La grosse difficulté enfin à laquelle se

trouvera confronté ce sommet réside dans la disparité de la richesse des pays membres, empêchant toute cohérence économique. Cet état de fait entraîne autant de gestions de la crise que d'Etats (17). A titre d'exemple caractéristique, le PNB par habitant est plus de cent fois supérieur à Singapour qu'au Vietnam !

Quoi qu'il en soit, le Vietnam accueillant le sommet, c'est le Premier Ministre Phan-Van-Khai qui fut choisi pour présider aux débats, distinction vivement appréciée par Hanoi. Il prononça un important discours, dans lequel il se déclara prêt à s'engager dans la voie des réformes mais non sans manier le frein après l'accélérateur. Il faut en effet, selon

lui, agir par étapes, sans rien brusquer.

Avant la séparation, les délibérants ont pris d'importantes dispositions structurelles. L'AFTA (Asean Free Trade Area), la zone de libre échange, programmée depuis longtemps, sera mise en place en 2002 et non en 2003, comme il avait été primitivement prévu, pour les pays fondateurs, 2006 ou 2008 pour les autres. Le fonctionnement de l'AFTA entraînera évidemment la chute des tarifs douaniers devant tomber à zéro en 2003 (2006 pour le Vietnam, 2008 pour le Laos et Brunei).

La naissance de l'AFTA se complète par un système de coopération industrielle (AICO) et par une zone spéciale d'investissement (AIA).

Le parti communiste vietnamien n'a pas manqué de tirer les conséquences de ce sommet et d'exprimer les réflexions qu'il lui inspire. Il a reconnu qu'il ne peut éviter de subir le contrecoup de la crise qui frappe ses voisins même si son économie est étatique. Il se déclare partisan de réformes économiques mais ne veut avancer que progressivement, à son rythme. Il admet enfin que la lutte contre la corruption, mal endémique du pays, demeure une action prioritaire.

En conséquence, on peut affirmer, sans grand risque d'erreur que "les communistes ne souhaitent toujours pas de changements trop audacieux, mettant en cause la pérennité de leur pouvoir" (18).

III - CAMBODGE

● **26.10.98** - "L'International Herald Tribune" fait état de combats, dans le nord-ouest du pays, entre forces restées loyales au prince Ranariddh et troupes gouvernementales.

● **7.11.98** - Dans une interview au "Point", Ranariddh se déclare favorable à un jugement des chefs Khmers rouges devant un tribunal international, voire à une mise en accusation de Hun-Sen. Il regrette que la France n'ait pas profité de son passage au poste de Premier ministre, avec la double nationalité khmère et française, pour asseoir son influence au Cambodge.

● **13.11.98** - Le palais royal donne une information selon laquelle, de retour au pays, le 12.11, après deux mois d'absence, Ranariddh accepte de former un gouvernement de coalition avec Hun Sen, après une rencontre des deux hommes à l'initiative du roi.

Hun Sen accepte, quant à lui, que le roi accorde son pardon aux princes Sirivudh (son demi-frère) et Chakrapong (son fils) ainsi qu'à trois généraux du Funcinpec.

● **23.11.98** - Suite à un pacte signé à cette date Hun Sen présidera le gouvernement de coalition, Ranariddh sera le président de l'Assemblée nationale élue en juillet, succédant à Chéa-Sim (P.P.C) qui deviendra président d'un sénat à créer.

Il est à noter que cet accord exclut le parti de Sam Rainsy.

● **26.11.98** - Intrônisation officielle de Hun-Sen au poste de premier ministre.

● **30.11.98** - L'Assemblée nationale accorde, à une très large majorité, son soutien au gouvernement de coalition.

● **06.12.98** - Au cours d'une

cérémonie télévisée, ralliement des dernières unités khmères rouges réintégrant sans condition l'armée nationale. Quelques maquis subsisteraient à Samlot (Nord-ouest du pays) et à Anlong-Veng (extrême-nord).

Les chefs Tamok, Nuon-Chéa et Khieu-Samphan restent dans la clandestinité, à la frontière thaïlandaise.

● **07.12.98** - Le siège du Cambodge à l'ONU, resté vacant depuis le coup de force de Hun-Sen en juillet 1997, a été récupéré ce jour, sans vote, devant l'Assemblée Générale.

● **09.12.98** - Le Premier ministre français affirme que son pays souhaite la création d'une cour pénale internationale qui pourrait juger les Khmers rouges, ce que proposerait le secrétaire général des Nations unies (après remise d'un rapport, en janvier 1999, d'une mission d'enquête envoyée au Cambodge).

● **10.12.98** - Le "Courrier international" mentionne le grand succès obtenu par Svay-Ken, peintre cambodgien, lors d'une récente exposition à Saïgon.

● **11.12.98** - Les ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN décident le report de l'admission du Cambodge dans l'Association lors de son prochain sommet qui aura lieu à Hanoi le 15 et 16 décembre.

● **15.12.98** - Quatre ans après son film "Les gens de la rizière", le cinéaste Rithy-Panh présente "Un soir après la guerre", réalisation dans laquelle il dépeint les vicissitudes de sa génération victime de vingt-cinq ans de guerre civile cambodgienne.

● **15.16.12.98** - Informations contradictoires sur l'admission du Cambodge au sein de

l'ASEAN (exclusion selon "Le Monde", admission selon "le Figaro").

● **17.12.98** - Les officiels de l'ASEAN estiment que l'admission du Cambodge devrait intervenir dans "quelques mois". Les opposants à une admission immédiate ont été les Philippines, Singapour et, surtout, la Thaïlandaise.

● **22.12.98** - "Le Figaro" (économique) persiste et indique que la candidature du Cambodge a été acceptée mais que ce pays n'intégrera l'Association que plus tard.

● **25.12.98** - Khieu-Samphan et Nuon-Chéa font défection et se sont ralliés, à Païlin, au gouvernement de Phnom-Penh.

● **29.12.98** - Accompagnés par Ieng-Sary (19), Khieu-Samphan et Nuon-Chéa sont reçus par Hun-Sen pour un acte d'allégeance public, avant de tenir une conférence de presse.

La ligne suivie par Hun-Sen semble être, réconciliation d'abord, traduction devant une juridiction à déterminer ensuite.

● **30.12.98** - Le roi Sihanouk, en traitement à Pékin, refuse toute amnistie "aux grands criminels Khmers rouges" et laisse à Hun-Sen la responsabilité d'un éventuel pardon.

Une rencontre de Boutros Boutros-Ghali (20) avec Khieu-Samphan est sévèrement jugée par l'opinion internationale.

● **31.12.98** - La presse du monde entier met l'accent sur le mot de Khieu Samphan : "je suis très désolé", locution bien faible et inappropriée après le monstrueux génocide khmer rouge.

● **31.12.98** - Khieu Samphan et Nuon-Chéa ont quitté Phnom-Penh pour Sihanoukville. Ce déplacement, qualifié de "touris-

tique", a produit une fâcheuse impression tant chez les Khmers qu'à l'étranger. Les Etats-Unis ont déjà réclamé la tenue d'un procès.

● **01.01.99** - Hun-Sen se défend d'avoir donné des garanties aux Khmers rouges ralliés et attaque la Thaïlande, accusée de complaisance envers les dirigeants de la guérilla.

● **03.01.99** - Le Roi se déclare prêt à comparaître dans un procès des Khmers rouges, répondant ainsi à ceux qui rappellent son association avec eux, de 1970 à 1976.

Kieu Samphan et Nuon Chéa rejoignent Païlin.

● **05.01.99** - Des déchets industriels en provenance de Taïwan auraient été déposés sur la côte cambodgienne ainsi qu'un stock de films d'origine sud-coréenne, déclenchant un scandale dans le pays. Les déchets taïwanais devraient être récupérés et réexportés.

● **05.01.99** - Bangkok répond aux accusations cambodgiennes en souhaitant qu'il y ait un procès pour les Khmers rouges mais pour tous dont Hun-Sen (il vécut au maquis jusqu'en 1977 et son ralliement au Vietnam).

● **12.01.99** - Le rapport d'enquête (voir 9.12.1998) ne sera finalement livré que début février, préconisant la constitution d'un tribunal habilité à juger des "crimes contre l'humanité" (et non un génocide).

● **12.01.99** - Si tout le monde paraît d'accord pour un procès des khmers rouges, on achoppe sur la période pour laquelle ils seront jugés. Pour ne pas avoir à répondre de compromissions les U.S.A. et la Thaïlande souhaitent vivement limiter le laps de temps incriminé au seul génocide (1975 -79).

● **12.01.99** - Boutros-Ghali se défend de toute faiblesse à l'égard des chefs Khmers rouges et prétend avoir été victime d'un piège tendu par le gouvernement de Phom-Penh.

● **15.01.99** - L'EPAD (21) collabore à une actualisation des

documents d'urbanisme d'Angkor, pour éviter une prolifération anarchique d'hôtels de tourisme.

● **16.01.99** - Hun Sen déclare "juger les Khmers rouges est un acquis ... ce qui ne l'est pas encore est le moment et la procédu-

re". Il estime que le procès à faire aux rebelles ne doit pas se limiter à la dictature khmère rouge mais mettre en cause les Etats-Unis, la Chine, l'ASEAN, la Thaïlande.

Pour lui, seul le P.P.C., son parti, a toujours combattu les

Khmers rouges.

● **21.01.99** - Hun Sen demande à l'ONU de procéder à un "procès exhaustif" des Khmers rouges.

● **23.01.99** - Retour du Roi à Phnom-Penh après traitement médical à Pékin.

Dans un souci de clarification de notre commentaire, alors que les événements qui alimentent la vie du Cambodge apparaissent le plus souvent touffus, voire confus, nous le diviserons en trois paragraphes :

- remise en ordre des structures gouvernementales,

- repositionnement du pays sur la scène internationale,

- fin des Khmers rouges.

Remise en ordre des structures gouvernementales :

Depuis le coup de force de juillet 1997 qui avait vu Hun Sen éliminer du gouvernement le prince Ranariddh et les adhérents au Funcinpec, le régime claudiquait ne s'appuyant plus que sur le seul Parti Populaire cambodgien (P.P.C).

Les élections de juillet 1998 n'avaient pas réussi à dénouer la crise latente dans laquelle vivait le pays et les négociations pour former un nouveau gouvernement de coalition (22), débutées le 1^{er} août, s'étaient embourbées sans résultat tangible. C'est le roi Sihanouk qui a alors mis son poids politique en jeu, pour sortir le Cambodge de l'inacceptable situation d'une nation sans gouvernement reconnu.

Aidé par son fils Ranariddh, (pour le moment grand perdant des dernières aléas politiques) qui a accepté, le 13 novembre, de former un gouvernement avec Hun Sen, son heureux rival, le Roi impose la conclusion d'un pacte (signé le 23 novembre) entre le P.P.C et le Funcinpec. Aux termes de celui-ci :

- Hun Sen est investi comme chef du gouvernement,

- Ranariddh devient Président de l'Assemblée nationale,

- Chéa Sim, ancien président de l'Assemblée nationale, prend la présidence d'un Sénat à créer, le Cambodge se ralliant aux nations adeptes du bicamérisme.

- le gouvernement comprend douze membres du P.P.C (dont les portefeuilles des Affaires Etrangères, de l'économie, des finances) et onze ministres se réclamant du Funcinpec (dont la justice, l'éducation, la santé), les deux portefeuilles-clés de l'intérieur et de la défense étant dotés de co-ministres appartenant aux deux formations gouvernementales.

Pour compléter cette restructuration totale de l'état, le président du Sénat est flanqué par deux vice-présidents Funcinpec, son homologue de l'Assemblée nationale de deux vice-présidents P.P.C.

On notera enfin, en raison des fréquents séjours en Chine du Roi, pour des raisons sanitaires, l'importance du poste de Chéa Sim qui continue à remplir la fonction de chef de l'Etat par intérim.

En contrepartie des concessions consenties par le prince Ranariddh, cinq personnalités obtiennent une amnistie complète : les deux princes Sirivudh et Chakrapong et trois généraux appartenant au Funcinpec.

Une dernière remarque s'impose : le Parti Sam Rainsy (redevénu après les élections "Parti de la Nation khmère " PNK) arrivé en troisième position aux dernières élections avec quinze élus (14% des voix) est totalement exclu du pouvoir.

Mais le vrai vainqueur de cet épisode dramatique pour la fiabilité du Cambodge est indiscutablement le Roi. Malgré la forte personnalité de Hun Sen et la place éminente qu'il a su prendre, le pouvoir royal s'impose plus que jamais comme le môle protecteur de la vie politique de la nation khmère. La popularité et la prééminence de Sihanouk, fort de l'appui trouvé auprès des élites, des bouddhistes et de la paysannerie, rayonnent sur Phnom-Penh, malgré un état de santé toujours précaire.

Repositionnement du pays sur la scène internationale :

Comme nous l'avions souligné en conclusion de notre chapitre consacré au Cambodge dans le précédent numéro du bulletin (23), le gouvernement de Phnom-Penh poursuivait un double objectif en politique étrangère :

- récupérer son siège à l'ONU,

- intégrer l'Association des Nations de l'Asie du sud-est (ASEAN).

Le premier a été atteint sans difficulté, le 7 décembre, après quinze mois d'absence de l'Assemblée Générale, suite au coup de force de Hun Sen, évinçant alors Ranariddh, son co-premier ministre. Le nouveau gouvernement en place était officiellement reconnu, après acceptation de ses lettres de créance par la commission de vérification des pouvoirs. Il obtenait ainsi sa légitimité internationale.

Le second ne l'a été que partiellement. La grande presse française a d'ailleurs bafouillé quant à cette entrée du Cambodge dans l'ASEAN. En réalité - subtilité toute asiatique - le principe de l'admission a été reconnu par le sommet de Hanoi mais cette entrée différée, sans que soit fixée une date précise.

Le Cambodge demeure donc la seule puissance régionale hors de cette coalition, position assez humiliante quand on se souvient que Laos et Myanmar y siègent depuis 1997. L'opposition a surtout été le fait des Philippines, de Singapour mais, particulièrement, de la Thaïlande, mal à l'aise sur le problème des Khmers rouges qu'elle est accusée - non sans beaucoup de vraisemblance - d'avoir aidé dans leurs ultimes combats sur la frontière séparant les deux pays et fermé les yeux sur le non respect de la dite frontière, les rebelles trouvant asile chez le voisin chaque fois que la précarité de leur situation l'exigeait.

Un consensus des pays membres étant obligatoire, le Cambodge doit donc encore patienter et prouver la solidité des accords ayant permis la constitution de l'actuel gouvernement de coalition installé à Phnom-Penh le 30 novembre.

Fin des Khmers rouges :

Le jour de Noël 1998, le monde apprend le ralliement au gouvernement de Phnom-Penh de Khieu-Samphan et Nuon-Chéa. Ils se sont présentés à Païlin, ville principale du fief que s'est taillé Ieng Sary, autre très important personnage de l'Angkar (24), rallié en 1996. Cette reddition est le fruit de longues tractations avec Hun Sen et en utilisant les bons offices de Ieng-Sary.

Qui sont ces deux personnages ? Incontestablement, ils font partie des chefs les plus importants de l'entourage de Pol Pot.

Khieu Samphan peut être considéré comme un des plus fidèles lieutenants de Pol Pot. Il a occupé les fonctions de Premier ministre, puis de chef de l'Etat du "Kampuchea Démocratique", le Cambodge des Khmers rouges.

On a pu dire de lui qu'il a été "la face visible" du toujours mystérieux Pol Pot, alias "frère numéro un". Formé en France, il prit une part essentielle à la dictature sanglante des Khmers rouges entre 1975 et 1979.

Il avait cru pouvoir rentrer à Phnom-Penh en 1991, pour participer à l'élaboration d'un plan de paix signé à Paris. Mal lui en prit, il faillit être lynché par la foule et dut fuir la capitale. Il finit par se retourner contre Pol Pot en 1997 et fit partie de ceux qui le condamnèrent au cours d'un "procès populaire".

Nuon Chéa, parfois appelé "frère numéro deux", demeure un des chefs les plus secrets de la guérilla. Formé par le parti

communiste thaïlandais, il est en général considéré comme l'idéologue du mouvement et on le trouve derrière les purges les plus drastiques. Il a exercé de hautes fonctions politico-militaires et fut même, brièvement, Premier ministre de l'Angkar en 1976.

Le mouvement khmer rouge a perdu là ses derniers chefs, le seul dirigeant restant dans le maquis étant Tamok, dit "le boucher" du fait de sa cruauté. Il a maintenant environ 70 ans et a perdu une jambe dans une explosion de mine. Il cherchera sans nul doute à durer le plus longtemps possible, ne pouvant guère nourrir l'espoir d'échapper à la vindicte populaire.

Hun-Sen, très habile politique pourtant, commit alors une erreur de comportement caractérisée. Attachant un prix particulier à son accord avec Ieng-Sary, il n'a pas voulu déplaire au seigneur de Pailin, négociateur on l'a vu du ralliement des deux hommes sortis de la brousse, et qui fait régner une paix appréciée dans le fief quasiment autonome qu'il dirige. Aussi a-t-il reçu Khieu Samphan et Nuon Chéa avec les honneurs, le 29 décembre, dans sa résidence privée, allant jusqu'à dire "ils doivent être accueillis avec un bouquet de fleurs ... plutôt qu'avec des armes et des menottes". Le logement dans un hôtel de luxe et la villégiature à Siem Reap soulevèrent une protestation générale et scandalisèrent tant les Cambodgiens que le monde politique international.

Le Roi quant à lui refuse toute grâce à ces "grands criminels" et juge tout à fait appropriée leur traduction devant un tribunal international. On rappelle d'ailleurs, à l'appui des déclarations du monarque, que le pardon royal accordé à Ieng-Sary en 1996 n'a pas valeur d'amnistie et que le parlement, en 1994, a voté à l'unanimité une loi mettant le mouvement khmer rouge hors la loi (25).

Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Vatican et de nombreux Etats font des déclarations souhaitant, voire exigeant le jugement des Khmers rouges pour crimes contre l'humanité et même pour génocide.

On assiste alors à un virage très spectaculaire de Hun-Sen et des autorités de Phnom-Penh. La ligne de conduite préconisée par l'homme fort du Cambodge peut désormais se définir ainsi : réconciliation d'abord, procès ensuite. L'épouvantail khmer rouge est brandi à nouveau, en invoquant une possible sécession des fiefs qu'ils tiennent (Anlong-Veng et Pailin) où stationnent des forces de l'ancienne guérilla ne demandant qu'à être réarmées et réactivées.

Un procès devant une juridiction locale reste problématique, devant une juridiction internationale tout à fait envisageable. Mais Hun Sen, toujours habile manœuvrier, soulève alors le très délicat problème de la période pour laquelle comparaitraient les Khmers rouges.

Alors que les Etats-Unis et la Thaïlande approuvent le principe d'un jugement des Khmers rouges mais limité à la période 1975 - 1979, correspondant à leur sanglante dictature sur le pays, Hun Sen propose, le 16.1.1999, dans un entretien à l'A.F.P. et au journal "Le Monde", que la période soumise à examen s'étende de 1970 à 1998.

Pour le Premier ministre cambodgien doivent être jugés tous ceux qui ont appuyé les Khmers rouges, directement ou indirectement. Il pense de toute évidence aux bombardements aériens américains de 1969 à 1973. Il songe aussi à la période postérieure à la chute de Phnom-Penh, du fait des troupes vietnamiennes, durant laquelle un gouvernement aux ordres de Hanoi avait été installé et s'était heurté à l'hostilité agissante, et des Etats-Unis et des puissances membres de l'ASEAN.

Selon Hun Sen, les seuls adversaires constants des rebelles ont été les partisans du P.P.C. et il paraît n'être nullement gêné que les élites cambodgiennes puissent se trouver mises en cause. On ne peut oublier à ce sujet que le Roi lui-même a figuré, épisodiquement, dans des gouvernements dominés par Pol Pot et ses séides.

Hun Sen enfin a souhaité recueillir l'avis de l'archevêque Desmond Tutu, président de la commission sud-africaine "Vérité et Réconciliation", qui l'a assuré de son soutien et émis l'avis qu'une Cour internationale n'est pas l'unique solution possible au problème en cause.

Il a complété sa position, en renouvelant officiellement cette fois, sa volonté formelle d'un "procès exhaustif" des Khmers rouges, en écrivant, le 21.1.1999, au secrétaire général des Nations-Unies, Kofi Annan.

Pour compléter les implications sous-jacentes du procès envisagé, il faut se souvenir que :

- la Chine a armé les Khmers rouges de longues années, avec la volonté affirmée de mettre en difficulté son voisin vietnamien, sous la couverture avouée d'une idéologie maoïste commune.

- la Thaïlande a souvent laissé les maquisards utiliser leur territoire comme havre de grâce, tout en bénéficiant de fructueux trafics de bois rares et de pierres précieuses et en mettant en difficulté et le Vietnam et les Cambodgiens de Lon-Nol et, ultérieurement, de Hun-Sen.

- last but not least, l'ONU a accepté, de 1982 à 1993, que l'essentiel de la représentation cambodgienne soit khmère rouge.

Cette affaire de jugement des Khmers rouges pourrait bien être génératrice de difficultés internationales, à moins qu'elle ne soit plus ou moins enterrée, dans un oubli bienvenu pour beaucoup.

G. DEMAISON

(1) Association des nations du sud-est asiatique : Thaïlande, Philippines, Singapour, Malaisie, Indonésie, Brunei, Laos, Vietnam, Myanmar.
 (2) Journal "Nhan Quyen" (n° 45).
 (3) La journaliste-écrivain Brigitte Friang dit que le Laos a été "cannibalisé" (voir "le Figaro" du 25.1.99).
 (4) Des erreurs de dactylographie ou de composition nous ont fait orthographier la monnaie thaïlandaise de deux façons. Il faut bien entendu écrire baht et laisser leur "bain" (bath) aux anglophones !
 (5) Selon le "Figaro économie" le kip a enregistré une chute de 64% entre le 1.1.97 et la 1.1.98 et de 51% entre janvier et août 1998.
 (6) Premier et troisième pays investisseurs au Laos.
 (7) La France se situe comme troisième client et septième fournisseur.
 (8) Voir Bulletin de l'A.N.A.I. (1^{er} trimestre 1997 p. 8).
 (9) La plupart des informations relatives à l'ac-

tion de la France nous ont été aimablement communiquées par M. Orrière, président-fondateur de l'association caritative franco-laotienne "Le Frangipancier", dont le siège est à Rennes.
 (10) N° 408 (27.8 au 2.9.98).
 (11) Le roi Bhumibol Adulyadej et la reine Sirikit (voir le "Figaro" du 25.1.1999)
 (12) Voir Bulletin de l'A.N.A.I. (4^{ème} trimestre 1998 p. 9).
 (13) Zone de libre-échange : Asean Free Trade Area.
 (14) Voir Bulletin de l'A.N.A.I. (3^{ème} trimestre 1998 p. 10).
 (15) Voir Bulletin de l'A.N.A.I. (4^{ème} trimestre 1998 p. 9).
 (16) Nous reviendrons sur cette affaire à la rubrique "Cambodge".
 (17) PNB par habitant exprimé en dollars : Myanmar 894, Thaïlande 2 800, Singapour 32 940, Indonésie 12 280, Vietnam 320, Brunei 14 500, Philippines 1 220, Malaisie 4 680 (chiffres donnés par le "Figaro économie" le 15.12.98).

(18) J-C. Pomonti "Le Monde" (17.12.98).
 (19) Beau-frère de Pol Pot, s'est rallié en 1996 et gouverne une zone quasiment autonome à Pailin - Phnom-Malai.
 Le pardon royal qui lui a été accordé n'a pas valeur d'amnistie.
 (20) B. Boutros-Ghali est secrétaire-général de la francophonie.
 (21) EPAD : Etablissement public d'aménagement de la Défense (quartier d'affaires de l'ouest parisien).
 (22) La constitution cambodgienne prévoit qu'un parti ne peut former seul un gouvernement que s'il peut se prévaloir des deux tiers des sièges à l'Assemblée nationale (voir Bulletin de l'A.N.A.I. 4^{ème} trimestre p. 8).
 (23) Voir Bulletin de l'A.N.A.I. (4^{ème} trimestre 1998 p. 8).
 (24) Angkar = l'organisation, terme volontairement vague utilisé par les Khmers rouges pour dénommer leur administration.
 (25) Voir Bulletin de l'A.N.A.I. (3^{ème} trimestre 1994 p. 9).

LA FÔNGTEN LA FONTAINE



LE CYGNE ET LE CUISINIER

Dans une ménagerie
De volatiles remplie

Vivaient le Cygne et l'Oison :

Celui-là destiné pour les regards du maître,
Celui-ci pour son goût ; l'un qui se piquait d'être
Commensal du jardin, l'autre de la maison.
Des fossés du château faisant leurs galeries,
Tantôt on les eût vus, côte à côte nager,
Tantôt courir sur l'onde, et tantôt se plonger,
Sans pouvoir satisfaire à leurs vaines envies.
Un jour le Cuisinier, ayant trop bu d'un coup,
Prit pour Oison le Cygne, et, le tenant au cou,
Il allait l'égorger, puis le mettre en potage.
L'oiseau prêt à mourir se plaint en son ramage.

Le cuisinier fut fort surpris,
Et vit bien qu'il s'était mépris.

"Quoi ? je mettrais, dit-il, un tel chanteur en soupe !
Non, non, ne plaise aux Dieux que jamais ma main coupe
La gorge à qui s'en sert si bien !"

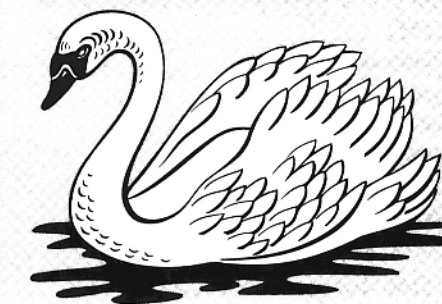
Ainsi, dans les dangers qui nous suivent en croupe,
Le doux parler ne nuit de rien.

THIÊN NGÀ VÀ BÁC BẾP

Sân nuôi nọ nuôi đầy chim chóc,
Thiên nga cùng Ngỗng nhóc sống chung.
Con kia đẹp mắt chủ trông,
Con này lại dễ thích lòng chủ xoi.
Con khoe mình khách ngoài vườn cảnh,
Con tự hào cũng cánh nhà trong.
Lâu đài hào nước bao vòng
Là nơi hai bạn thong dong chơi bời.
Khi người thấy sóng đôi đập nước,
Rẽ sóng cùng bơi ngược bơi xuôi,
Khi thì lặn ngụp một hơi,
Vẫn chưa đủ thích vui chơi thỏa lòng.
Bác Nhà bếp, một hôm quá chén,
Bắt Ngỗng non, nhằm bếng Thiên Nga,
Tôm ngay cò sắp đem ra
Cắt tiết nấu cháo, thật là tuyệt ngon.
Chú Thiên nga chỉ còn chờ chết,
Cắt giọng than thảm thiết bi tình.
Bác nhà bếp bất thành linh
Tình ra mới biết rằng mình nhầm to.
« Ấy chết ! Suýt nữa ta nấu cháo
Một danh ca độc đáo dường này !
Không, không ! Trời phạt chứng đây
Khi nào ta lại đang tay phủ phàng
Đem cắt họng anh chàng lỗi lạc
Họng phát ra điệu nhạc tuyệt vời ! »

Cho hay dù chết đến đười,
Một lời nói ngọt thiệt thòi chi đêu.

TU MƠ dịch



Notes sur le BOUDDHISME

Le bouddhisme repose sur la croyance aux naissances successives. L'homme est une combinaison d'attributs spirituels et corporels, dont un seul subsiste après la mort : l'organe de la connaissance.

Lorsqu'une personne meurt, le sens intérieur passe dans un autre corps, supérieur ou inférieur selon les actes (karma) bons ou mauvais qu'elle a accomplis. Cette chaîne de réincarnations mène à la délivrance finale et le Bouddha enseigne comment on atteint le Nirvâna, état où tout se dissipe en non-existence.

CONNAISSANCE DES QUATRE NOBLES VÉRITÉS

- la souffrance,
- sa formation,
- sa cessation,
- la voie qui mène à cette cessation.

IL FAUT POUR VAINCRE LA SOUFFRANCE SUIVRE LA NOBLE VOIE AUX HUIT PARTIES

- foi exacte (susceptible de distinguer la vérité),
- sentiments corrects,
- parole correcte,
- action juste,
- mode de vie juste,
- énergie bien placée,
- rectitude de la pensée,
- recueillement.

Trois devises fondamentales

- je me réfugie auprès du Bouddha,
- je me réfugie dans l'enseignement,
- je me réfugie dans la communauté.



Cinq commandements :

- ne pas tuer,
- ne pas voler,
- ne pas porter atteinte à la pureté,
- ne pas mentir,
- ne pas s'enivrer.

Après la mort du Bouddha, les divergences dogmatiques se multiplièrent.

Deux écoles :

- Himâyâna ou petit véhicule : l'interprétation selon la lettre.
- Mahâyâna ou grand véhicule : l'interprétation selon l'esprit.

Ces deux écoles s'anathémisent et se traitent mutuellement d'hérétiques. Elles dégénèrent en pratiques occultes pendant qu'une troisième école (dite moyen véhicule) sème et augmente la confusion.

Le Mahâyâna se caractérise par la multiplication des Bouddhas et l'importance donnée à leurs incarnations successives (les Bodhisattvas). Le Bouddha de la méditation le plus connu s'appelle Adida au Vietnam. La forme féminine des Bodhisattvas s'appelle Quan Âm au Vietnam. Elle est très vénérée.

Le Himâyâna ne cherche que la rédemption individuelle. Il y a seulement six vertus pour arriver au Nirvâna : pitié, moralité, patience, zèle, contemplation et connaissance. Ce système est plus philosophique que religieux.

Notes sur le CONFUCIANISME

Confucius était un politique, semblable à tous les politiques itinérants de l'époque de Tcheou (1027 - 256 avant J.C.). Ceux-ci, dans cette période troublée par les luttes des grands seigneurs féodaux, couraient de principauté en principauté louer leurs services de conseiller et faire adopter leurs plans de réforme. Pratiquement il ne réussit pas dans cette tâche essentielle à ses yeux. Son caractère étroit, ses mœurs rigides, sa conduite constamment régie par les règles et les rites ne furent pas appréciés. Dépit, il se retira et fit de l'enseignement. Il forma des disciples et mourut en pensant qu'il avait manqué une brillante carrière politique.

Il n'a pas laissé d'écrits. Il est même inexact de dire qu'il ait mis en forme une doctrine. Son système n'a pas de métaphysique et n'a fait que nous transmettre les idées cosmogoniques des anciens, sans les discuter. Il ne se préoccupe pas de l'origine des choses. Seules les questions relatives à l'ordre social l'intéressent mais le passé doit quand même gouverner le présent. Il est à l'origine du culte des ancêtres. Ce culte n'est pas un principe religieux, c'est une vénération morale. Il est en effet inutile de réfléchir sur la mort, alors qu'on ignore ce qu'est la vie.

Les 5 lois : relations entre :

- le prince et le sujet,
- le père et le fils,
- le mari et la femme,
- le frère aîné et le frère puîné,
- les compagnons et amis.

Les 3 vertus :

- Prudence,
- Humanité,
- Force d'âme.

Les 4 livres :

- Le Dai Hoc (la grande étude) est une explication du fonctionnement de l'Etat. L'idée générale est le développement de la connaissance des choses extérieures et de soi-même.
- Le Trung dung (l'invariable milieu). Une loi



naturelle introduite dans l'homme doit être observée. Obscurcie par les passions, elle doit être remise en lumière par la recherche de l'équilibre et de l'harmonie du moi en lui-même et du moi dans ses relations extérieures.

- Le Luàn ngù (entretiens philosophiques), recueil de l'enseignement conversé du Maître (sérénité, passion pour la vertu, amour de l'humanité), révèle un orgueil colossal d'homme supérieur. C'est un bon traité de morale pratique fondé sur le bon sens, mais d'où l'idée de sanction est exclue.

- Le Manh tu - le livre de Mencius (372 - 289 avant J.C). Mencius est un des docteurs du système. Plus intéressé que Confucius par l'économie politique, il disserte sur les effets de la division du travail, sur les rapports contradictoires entre les valeurs et les quantités des produits manufacturés etc. Dans ses discours, il critique le vice avec mépris, il est ironique et il pratique une grande franchise à l'égard des puissants tout en restant digne et décent. C'est typiquement et profondément chinois.

*

Le confucianisme est donc une doctrine politico-morale, destinée à maintenir les traditions, les coutumes, les hiérarchies, l'ordre social.

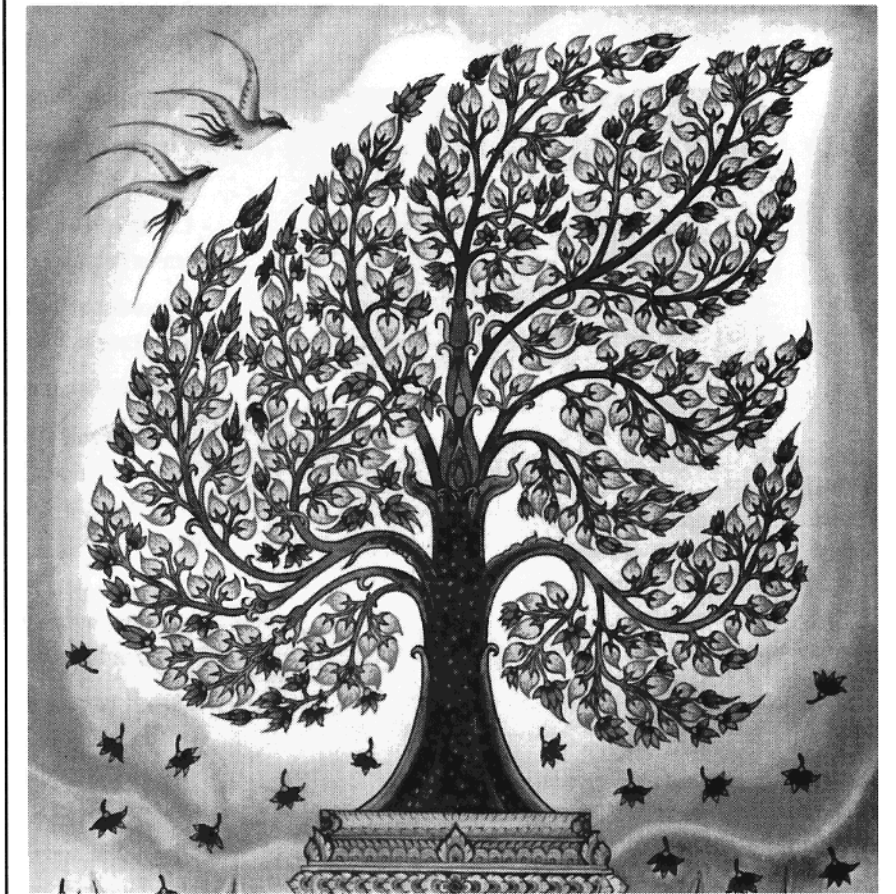
L'homme est une fin en soi, une valeur absolue issue des préceptes. Il passe du stade d'exemple à celui de la vénération.

Le culte des ancêtres est le rite fondamental, matérialisé par un autel. Tout l'ordre social vietnamien en découle :

constitution forte de la famille,
politesse des relations officielles et privées,
lois, coutumes, discipline...

C'est le confucianisme qui a permis de réserver des fonctions publiques aux seuls lauréats des concours littéraires, accessibles à tous sans distinction d'origine. Il a rendu impossible la formation de castes privilégiées héréditairement.

Le système confucéen n'apporte aucune nourriture spirituelle. Il est bâti sur la raison, sur les succès pratiques, sur l'importance des formes extérieures et des rites et néglige tous les sentiments, affectivités diverses et même le mysticisme humain.



Notes sur le TAOISME

Le peuple vietnamien à base de paysans attachés depuis toujours à leur terre dépendait des forces de la nature. Il avait donc personnifié ces forces et leur rendait un culte.

La philosophie de Lao-Tseu réduisait sur le plan de l'esprit toutes ces forces à une seule. Elle a servi de support logique et néanmoins paradoxal à ce besoin d'adoration.

La doctrine taoïste tient dans quelques pages du Dao Duc Kinh de Lao-Tseu. La conception métaphysique du monde en est le principe primordial. L'homme dérive de ce principe. La sagesse suprême est donc de retourner à ce principe originel par différents moyens qui aboutissent à une union mystique avec lui, à la désintégration du moi en lui.

Les moyens pour y parvenir sont variés. Ils proviennent des pratiques anachorètes des moines chinois. Les guerriers dominaient dans ces sociétés, alors les vieillards s'exilaient d'eux-mêmes ou étaient chassés. Le salut, accessible à tous, pouvait être trouvé dans l'isolement. En effet, il n'était point besoin d'être un grand lettré pour y arriver.

Au Vietnam, le taoïsme a toujours été combattu par les dirigeants, le culte officiel étant le confucianisme. Dans le peuple, il est resté vivace à cause des pratiques magiques. Il y a peu de temples exclusivement taoïstes. On adore les divinités taoïstes à côté des divinités bouddhiques. Les deux rites sont intensément liés car le taoïsme ne s'avoue pas franchement. Cette interpénétration des systèmes met une note de confusion spirituelle très asiatique.

Marie Boudou Lê Quan

Crêpes vietnamiennes

Bánh xèo



Préparation 1h30 - Pour 6 personnes

Ingrédients

FARCE

- 2 cuillerées à soupe d'huile
- 100 g de champignons de Paris
- 100 g de germes de soja frais
- 200 g de crevettes crues
- 200 g d'échine de porc
- 1 oignon

PÂTE A CREPES (*)

- 130 g de farine de riz
- 50 g de farine de maïs + 20 g de farine de blé
- 1/2 litre d'eau
- 1 cuillerée à soupe d'huile
- 1 grosse pincée de sel
- 1/2 cuillerée à café de poudre de safran
- 2 tiges d'échalotes émincées

(*) On peut aussi trouver dans les magasins de produits exotiques la pâte à crêpe, appelée bôt bánh xèo, prête à l'emploi.

Préparation

- Préparer la pâte à crêpes en mélangeant les ingrédients. Laisser reposer le temps de préparer la farce.
- Laver et émincer les champignons de Paris ; rincer les germes de soja ; émincer l'oignon.
- Décortiquer et laver les crevettes, les inciser au dos pour leur retirer le "fil noir".
- Découper en fines lamelles l'échine de porc.
- Faire revenir dans une même poêle, avec l'huile, l'oignon, l'échine de porc, les champignons de Paris puis les crevettes à la fin de la cuisson. Retirer du feu cette farce après 5 minutes.
- Dans une poêle à crêpes badigeonnée avec un peu d'huile, étaler une mince couche de pâte pour faire une crêpe, la faire cuire pendant 1 minute.
- Quand la pâte est juste cuite, disposer sur la moitié de la surface environ 3 cuillerées à soupe de farce et une petite poignée de germes de soja, laisser dorer la crêpe quelques minutes.
- Recouvrir ensuite la farce avec l'autre moitié de la crêpe. Faire dorer sur les deux faces.
- Servir chaud avec de la sauce de nuoc mam et un assortiment de légumes tels que concombre, batavia, feuilles de menthe et coriandre.

(Extrait du livre "Traditions culinaires du Vietnam" édité par l'Aide à l'Enfance du Vietnam)

Michel BODIN - Les combattants français face à la guerre d'Indochine (1945 - 1954) - Editions de l'Harmattan, 1998.

L'éloge du professeur Bodin n'est plus à faire. Les membres de l'ANAI connaissent la rigueur scientifique avec laquelle il examine les archives du Service Historique. Naïvement pourrait-on manifester quelque surprise de voir ses investigations mettre au jour des observations conformes à nos souvenirs ! C'est la preuve, administrée aux anciens jeunes militaires que nous sommes, que la hiérarchie connaissait bien nos problèmes.

L'auteur a d'ailleurs souhaité comparer ses conclusions à nos impressions personnelles ; c'est pourquoi l'ANAI a diffusé en 1997 un questionnaire établi par lui (1). L'ouvrage actuel s'y réfère et cite de nombreux éléments de réponse.

A la suite des deux premiers tomes de son œuvre (2), Michel Bodin consacre ce troisième volume à la vie quotidienne et à la mentalité des soldats eux-mêmes ; après les "effectifs administratifs", voici les "personnels" : état sanitaire et moral, préparation et adaptation. C'est une grande joie de le lire.

Henri NICOLAZO DE BARMON - Le temps d'un passage (1930 - 1976) - Editions des Ecrivains, 1998.

C'est le journal de marche du Général de Barmon (1903 - 1976). Le lecteur portera un vif intérêt à la guerre des services secrets (franco-britanniques d'une part, américains de l'autre) en Chine de 1943 à 1945, apaisée ensuite par l'efficacité des officiers français (Milon, Levain) et du réseau français en Indochine. Puis il appréciera les témoignages sur le désarmement des Japonais, le début de l'action viêt-minh, l'ouverture des routes par la 2^e D.B. Il recueillera, avec leur date, des jugements lucides et désabusés : "Les efforts conjugués des Américains et de la race jaune parvinrent à clore un chapitre de la présence européenne en Extrême-Orient". "Six ans de séjour aux Indes, en Chine, en Indochine ne me rassuraient guère sur l'avenir de l'Occident dans cet Extrême-Orient en ébullition", "Leclerc n'avait pas pris conscience du travail de sappe accompli par les Japonais et les Tonkinois", "La culture de l'hévéa a permis au Tonkin de conquérir la Cochinchine".

Guy Hörlin - Ecrans d'Asie - Editions de l'Harmattan, 1998.

Recueil de onze nouvelles, dans la tradition de Somerset Maugham. Etrange est l'Asie, étranges sont les personnages en quête de ses mystères : voyeurs puis chercheurs, lucides puis passionnés ... et inversement. Océan Indien et mer de Chine servent de théâtre à des voyageurs distingués, à des explorateurs fatigués, à de belles chinoises, pour finir dans un camp de réfugiés. L'auteur, Scandinave, Parisien, Asiatique, a vécu au Vietnam et au Cambodge à titre privé puis officiel. Il a accompli des missions pour les réfugiés, notamment en 1979 en Malaisie et en Indonésie (3).

Aby RAPAPORT - Les Piranhas - Editions des Ecrivains, 1998.

Roman sur fond de guerre d'Indochine : des affaires, des bateaux, une certaine vulgarité... mais, pour conclure, une émotion vraie.

Henri de BRANCION - Retour en Indochine du Sud, Artilleurs des rizières (1946 - 1951) - Presses de la Cité, 1999.

Voici le troisième ouvrage du Général de Brancion sur les artilleurs en Indochine (2). Il va de soi pour notre génération que les artilleurs étaient de remarquables combattants à pied. Mais pourquoi le Commandement a-t-il pris l'initiative d'une telle mutation ? Faute de canons ? Faute de fantassins ? Ou pour s'adapter à l'adversaire mobile et à la population dispersée ? Des témoins répondent. Remercions l'auteur d'avoir renouvelé, à travers son livre, l'hommage d'admiration et d'affection que tous les anciens du Sud-Vietnam rendent au Colonel puis Général Charles Chanson. Il nous permettra de rappeler ici le livre du Général Pierre Guillet : "Pour l'honneur - le Général Chanson en Indochine (1946 - 1951)" - Editions Edirim, 1992 (2).

(1) Bulletin de l'ANAI du 3^{ème} trimestre 1997 page 19.

(2) Voir page 28 la rubrique "Livres en vente au siège"

(3) Rappelons son ouvrage : "Malaisie, Indonésie, 1979" - chez l'auteur, 43 quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, Tél. : 01 46 33 22 41.

 **Restaurant CHEN**
Haute Gastronomie Chinoise
Etoile au Guide Michelin 1999

M. et Mme Chen seraient très honorés de votre présence au
SOLEIL D'EST
un des plus fins et des plus luxueux restaurants chinois en Europe.

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45 79 07 53
15, rue du Théâtre - 75015 Paris



Restaurant Thaïlandais "PHETBURI"

M. et Mme PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim



Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant, service aimable, tables joliment dressées. Toutes vos réceptions à caractère familial ou associatif trouveront ici un salon où l'organisation de vos réunions est entièrement à votre disposition.
(Fermé le dimanche)

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm

Les Anciens Combattants de l'ANAI.



EN SOUVENIR DE NOTRE CAMARADE

Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67
DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

Libraire

MICHELE DHENNEQUIN

Amie de l'ANAI

LIVRES
et
DOCUMENTS ANCIENS
ou
EPUISES sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

Du Colonel Pierre LAIZE, rue des Micocouliers, 34270 Valflaunès

J'ai bien apprécié votre mise au point sur les bataillons de parachutistes vietnamiens, parue dans le courrier des lecteurs du bulletin du 4^{ème} trimestre 1998.

J'ai servi à la 26^{ème} Compagnie Indochinoise Parachutiste du 6^{ème} BPC en 1952, puis au 7^{ème} BPVN (Bataillon de Parachutistes Vietnamiens) de 1953 à 1955, comme sous-lieutenant chef de section. L'on ne dira jamais assez la valeur des Bawan, le comportement au feu des parachutistes vietnamiens partout où ils étaient engagés, à Diên Biên Phu notamment où les compagnies du 5^{ème} BPVN ont fait preuve d'un héroïsme que n'auraient renié ni les Bataillons des Paras Légion ni ceux des Paras Coloniaux.

L'on parle encore moins de leur sort tragique après le cessez-le-feu : la liquidation physique. Les "goulags" de la mort, les camps de rééducation étaient placés sous l'autorité du Général Giap, chef suprême des armées communistes. Les viets leur faisaient ainsi payer leur fidélité à la France et leur attachement à la liberté de leurs peuples. Nous avons abandonné lâchement l'Indochine aux bourreaux communistes et nos consciences doivent en payer le prix.

Après le cessez-le-feu, le 7^{ème} BPVN avait reçu l'ordre de se replier sur Nha Trang, en Centre-Annam. Je me souviendrai toujours des paroles prononcées à la popote des officiers du bataillon par un lieutenant vietnamien : "Vous allez rentrer en France et vous nous laissez tout seuls. Merci, la France". Puis il arracha de sa poitrine sa barrette de décorations (Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre TOE) et la jeta sur la table. Son geste fut suivi par d'autres lieutenants et sous-lieutenants vietnamiens. Tous sortirent dans un silence impressionnant. Le silence de la honte.

N'oublions jamais nos frères d'armes, les parachutistes vietnamiens, qui ont tant souffert à nos côtés et qui, pour beaucoup, ont payé de leur vie notre politique d'abandon. Ils ont mérité de vivre dans nos mémoires et dans nos cœurs puisqu'ils étaient disposés à mourir pour une juste cause. Un mort n'est jamais tout à fait mort tant qu'un vivant pense à lui, disent les Malgaches.

Merci d'avoir eu cette pensée pour nos frères d'armes, les parachutistes vietnamiens. Ces hommes, nous les avons bien connus et aimés. Puissent nos mémoires ne pas être le grand cimetière de l'oubli.

De M. Jacques CHEVALIER, 18 rue Vieille-Rose, 7900 Niort

J'ai beaucoup apprécié votre article sur le Capitaine Dô Huu Vi, qui m'a rappelé la profonde estime et affection qu'ont pu avoir pour certains Indochinois, d'origine et de niveau social divers, tant mon père, militaire, gendarme sévère et intransigeant, que ma mère, femme réservée cultivée et peu démonstrative. Moi-même, enfant au Vietnam dès l'âge de huit mois jusqu'à près de treize ans, j'avais beaucoup d'attachement pour les adultes vietnamiens qui nous côtoyaient dans notre vie de tous les jours et ne cachaient pas leur amitié.

Votre article m'a bouleversé car l'on voit trop peu souvent exprimer cette confiance mutuelle qui s'est ensuite traduite par le dévouement envers la France. Un dévouement qui n'était pas la conséquence d'un opportunisme ou de l'arrivisme des "occupés" vis-à-vis des "occupants" ni une vile coopération de colonisés s'abaissant devant la volonté de colonisateurs ; mais bien plutôt l'émulation que pouvait créer l'admiration ou l'estime réciproque.

Du Père Pierre TIS, 349 rue Lecourbe, 75015 Paris

En novembre dernier, il y a moins d'un mois, je me trouvais à Mang La, mon village natal. Il faisait chaud comme en été ici en France. Je baignais dans la joie des retrouvailles familiales. Me voici à nouveau en France, où Dieu m'a conduit. Suis-je encore le même après avoir étroitement renoué avec mes racines familiales et eth-

niques ? Ce petit mois au pays m'a profondément bouleversé.

En 1991, la Fondation Raoul Follereau m'avait offert de les accompagner pour le centenaire de l'Institut Pasteur de Saigon. J'ai passé dix jours au Vietnam, dont trois jours au village. J'étais alors séparé des miens depuis 21 ans. Ce premier retour, dont je ressens encore l'émotion, appelait un autre plus long. Ces vœux peuvent être réalisés cette année. Comment vous dire tout le bonheur reçu en ce mois ? Il y a des choses que les mots ne peuvent traduire.

J'atterris à Saigon le lundi 26 octobre à 9h30, heure locale. Dès le mardi, je pris la direction de Kontum par la route 14 qui suit les Hauts Plateaux. A 17h30, j'étais à l'évêché. A 19h ce furent les émouvantes embrassades.

Je retrouvais ma famille en bonne santé. Mes parents se sentent déjà âgés. Ils sont usés par la vie et le dur labeur des champs. Ils comptent maintenant sur mes frères pour veiller sur leur vieillesse. Mes frères et sœurs sont tous pères et mères de famille. A part Teoh, le premier de mes frères, de trois ans plus jeune que moi, les autres étaient trop petits pour se souvenir de leur frère aîné. Deux sont nés après mon départ pour la France, Ben et Quy. Deux parmi eux sont partis vers la maison du Père : Paul Tu'm en 1971 et Maria Quy en 1982, six mois après mon ordination sacerdotale. Séparés à l'âge de l'enfance, nous nous retrouvons à l'âge adulte. On prenait conscience de ces années passées loin les uns des autres.

Sommes-nous devenus des étrangers par nos modes de pensées et de vie ? Sûrement, car nos mondes sont si loin les uns des autres. Mais je ne crois pas qu'il faille exagérer cet aspect. Parlant encore le Bahnar avec suffisamment de facilité, je constate qu'on arrive très bien à se comprendre. Je me rendis compte aussi que mes frères et sœurs étaient étonnamment ouverts.

Le bonheur était tel que les visages rayonnaient de joie. Il suffit de voir quelques-unes de mes photos pour s'en rendre compte. Je mis à profit ce temps des retrouvailles pour les écouter et leur parler. Beaucoup de souvenirs sont bien entendus évoqués, ceux d'enfance, comme ceux pénibles des années après la chute du pays. Pour ma part, j'essayais de leur parler de ces années en France, de mes études, de mon ministère, mais aussi de mes loisirs.

Je fis quelques escapades dans les montagnes et dans les champs. Ce fut un délice de revoir tous ces endroits. Voici les champs où j'accompagnais mes parents et où je les aidais. Voici la plaine où je gardais les bêtes avec mes camarades. Voici le fleuve Dak Bla qui fait la joie des enfants de Mang La.

Nous, les Montagnards, nous sommes cousins "à la mode de Bretagne". Je reçus beaucoup de visites de mes parents proches ou éloignés qui me connaissaient tous. Sauf les membres proches de la famille, la plupart du temps je suis incapable de déterminer les liens exacts de parenté, étant parti trop jeune. Je demandais alors à mes parents ou à mes frères et sœurs de préciser les liens que j'oubliais presque aussitôt, car il y avait tant de monde.

Parti enfant, je revenais en mon village adulte et prêtre. Je fus heureux de célébrer la messe tous les jours en cette église de Mang La. Je revis encore l'endroit où, enfant, je me mettais. La foule était compacte, même pour les messes quotidiennes. Pour les dimanches et les fêtes, elle débordait largement dans la cour de l'église. Il faut savoir aussi que Mang La est une paroisse qui regroupe quelque 17 villages alentour. C'est la seule paroisse sur la rive droite et à l'ouest de Kontum. Le père Huu, mon curé, réside à l'évêché et il descend au village à la fin de la semaine. Tous les seconds dimanches du mois, il réunit ses catéchistes, leur parle, les reconforte, leur donne des conseils. Quelques religieuses vietnamiennes de la congrégation de la Providence de Portieux résident au village et assurent l'animation de la paroisse : tout à tour elles sont catéchistes, éducatrices des enfants, maîtresses d'école. Comme le curé, elles sont très appréciées des villageois dont elles partagent la vie.

Je reçus beaucoup de visites des uns et des autres. Tous me témoi-



Photo : Thérèse Lucas-Potter

gniaient de cet élan dans la foi qui amène vers le Christ tant de villages restés longtemps insensibles au christianisme. Désormais, ma prière est habitée par tout ce que j'ai vu et entendu.

Je ressens très fortement ce lien avec mes frères de race. Etant, avec le père A. Roan, les seuls prêtres issus de la minorité ethnique des Montagnards, je reçus beaucoup de marques d'attachement de la part de mes frères Bahnar, Rongao, Södang, Jrai... Comme moi, ils ne comprennent pas le mystérieux dessein de Dieu qui permet que nous soyons à l'autre bout du monde et ils prient pour qu'un jour nous puissions revenir exercer notre ministère sur la terre de nos ancêtres.

Le diocèse de Kontum a célébré le 150^{ème} anniversaire de l'évangélisation des Hauts Plateaux le 12 novembre. Mon séjour coïncidait avec cet événement. Ce fut une belle et grande fête chargée de tant d'émotions. Une foule nombreuse de 20 à 30.000 personnes chantait l'amour de Dieu, en Vietnamien, en Bahnar, en Jrai ; 17 évêques et 20 prêtres concélébraient devant la cathédrale. Deux anciens missionnaires de Kontum et moi-même étions du nombre.

De Mme Arnaud de LASSUS SAINT GENIES, 1 avenue de la Reine-Amélie, 78150 Le Chesnay.

Je lis toujours avec énormément d'intérêt la revue des Anciens d'Indochine, tout a fait remarquable, qui me rappelle que la mort de nos soldats en Indochine, malgré la défaite apparente, a porté de nombreux fruits que vous contribuez à faire connaître par cette revue et par le combat que vous menez.

**De M. Guy-Marcel ROUZAIRE, La Grèze, 24202 Sarlat.
De M. Pierre FICHET, 22 avenue du Fer à Cheval, 92430 Marnes la Coquette.**

A nouveau de grands compliments pour la richesse du Bulletin, tant du contenant que du contenu. Félicitations à toute l'équipe.

De M. Lionel DROUELLE, 13 rue Clément Janin, 21000 Dijon.

Superbes bulletins, magnifiques dans la présentation et des plus intéressants par les articles.

Merveilleuse Indochine que vous savez faire connaître et aimer.

H.C. Nettoyage

Michel Lafrance
Membre de l'ANAI

Recherche de personnel

La société H.C. Nettoyage recherche pour son département "Avions" des ouvriers nettoyeurs employés à temps partiel en contrat à durée déterminée puis en CDI.

Le travail concerne le nettoyage intérieur des avions de ligne sur les aéroports d'Orly et de CDE. Il est généralement effectué de jour, parfois de nuit, rarement le dimanche.


33. Grande-Rue - 78770 Auteuil-le-Roi - Tél. 01.34.87.50.00

INTER-HOTEL

***** Hôtel du Gave *****

L O U R D E S

Directeur : J.P. Escalé
Membre de l'ANAI

A quelques minutes des Sanctuaires, sur les bords du Gave de Pau, face aux Pyrénées, 60 chambres avec bain, douche et wc, téléphone direct, TV satellite dans chaque chambre, 2 restaurants climatisés - **Garage gratuit dans l'hôtel**

28, avenue Peyramale, BP 187, 65106 LOURDES cedex
Tél. 05.62.94.90.11 — Fax. 05.62.94.94.94

Fonds Auguste Pavie

La Bibliothèque Municipale de Dinan gère le fonds Auguste Pavie, constitué initialement d'ouvrages offerts par le célèbre explorateur (né à Dinan en 1847, décédé à Thourie et inhumé à Dinan en 1925).

Ce fonds est maintenant ouvert à tout dépôt d'ouvrage ou document concernant le Cambodge, le Laos et le Vietnam. Il s'agit, en effet, de permettre aux familles qui détiennent des archives d'Indochine d'assurer leur conservation pour l'avenir. Le Ministère de la Culture encourage ce développement.

S'adresser à M. Loïc-René Vilbert, bibliothécaire de la ville, PB 362, 22106 Dinan Cedex.

Association Côtes d'Armor -Vietnam

Cette association mène une enquête sur les liens historiques entre certains Français et l'Indochine. Elle invite à répondre au questionnaire suivant :

1° - Connaissez-vous dans votre commune des personnes (originaires, y ayant vécu ou y vivant aujourd'hui) qui auraient vécu au Cambodge, au Laos ou au Vietnam, dont la vie ou les œuvres auraient eu un lien avec ces pays ? Il peut s'agir de missionnaires, de militaires, de médecins, d'explorateurs, d'ingénieurs, de gens de lettres, d'artistes ou autres ...

2° - Votre commune conserverait-elle des documents ou objets relatifs à ces personnes ou, d'une manière plus générale, à ces pays dans ses collections publiques (mairie, bibliothèque, musée, archives ou autres), dans ses monuments religieux (églises, couvents, chapelles...) voire dans des collections privées (familiales ou autres) ?

3°) - Se trouverait-il dans votre commune une rue, une place, une statue, une stèle, un monument, un nom de villa qui aurait un lien avec le Cambodge, le Laos ou le Vietnam ?

Adresser toute réponse à M. Loïc-René Vilbert, bibliothécaire de la ville, BP 362, 22106 Dinan Cedex.

Le Frangipanier, association humanitaire d'aide au Laos. Président : Maurice Orrière, 2 boulevard Alexis-Carrel, 35700 Rennes, Tél-Fax : 02 99 63 87 73

Depuis quatre ans, l'association "Le Frangipanier" conduit au Laos des actions dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la culture. Cette association franco-laotienne, qui rassemble une dizaine de membres bénévoles, a l'ambition de mener à terme des projets à dimension humaine n'engageant pas d'énormes dépenses. Elle a déjà financé la construction de l'école primaire de Sayfong, à proximité de Vientiane, pour un montant de 70 000 francs. Cette école, qui compte 130 élèves, a été inaugurée l'an dernier.

Dans le domaine de la santé, "Le Frangipanier" a fourni tout l'équipement médical (80 000 francs) du dispensaire de Sikhay, à la périphérie de la capitale. On lui doit aussi l'acheminement de médicaments et d'instruments chirurgicaux vers de nombreux hôpitaux et de fournitures et de livres scolaires à des écoles laotiennes et aux élèves du Centre de Langue Française à Vientiane.

L'association n'a pas oublié les sportifs, puisqu'elle a remis des équipements à tous les jeunes footballeurs de l'école de Nongdouang, un quartier pauvre. Actuellement, en accord avec le Ministère de la Culture laotien, "Le Frangipanier" rénove l'Ecole nationale de Musique et de Danse de Vientiane. Ce projet comprend la construction d'une bibliothèque, d'une salle de lecture et la confection de costumes traditionnels pour des groupes de danse d'ethnies montagnardes.

Association des Médecins Laotiens de France. Président : Docteur Amil Sacdpraseuth, 36 rue George-Sand, 69800 Saint-Priest, Tél. : 04 78 20 75 51

Voici un bel exemple de partenariat. La clinique Saint-Vincent de Rennes (Directeur : Patrick Daunizeau) a fait don au Frangipanier d'un important matériel médical (valeur 750 000 francs). Une partie a été apportée aux hôpitaux de Ban Ban, de Vientiane et de Chanthabouly par le Docteur Somphet Khamphomma-la, trésorier du Frangipanier, en août 1998. L'autre partie a été acheminée jusqu'aux hôpitaux de Takhek et de Savannaket par le Docteur Anil Sacdpraseuth, président de l'Association des Médecins Laotiens, en octobre 1998.

Amitié -Coopération Franco-Laotienne, association humanitaire d'aide au Laos. Président : Marcel Bourgerie, La Côte de Mondon, 07240 Silhac, tél. : 04 75 58 01 46

Ancienne association de Soutien aux Réfugiés Laotiens en Thaïlande, transformée en œuvre d'assistance à l'hôpital de Thakhek avec l'aide de l'hôpital Trousseau de Paris, elle vient en outre de fonder un centre culturel et linguistique de langue française encouragé par l'Ambassade de France au Laos et le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Bibliothèque sur le Laos (Nouvelle adresse)
14, rue Mouraud, 75020 Paris, Tél. : 01 43 71 01 01.

Paroisse vietnamienne de Paris (Nouvelle adresse)
38, rue des Epinettes, 75017 Paris, Tél. : 01 53 06 36 20.

Association des Amis du Vieux Hué. Président : Jean Couso, 423 avenue du Maréchal Lyautey, 40600 - Biscarosse Tél - Fax : 05 58 78 72 21

Le 9 octobre 1999, deux cents ans exactement après la mort de Monseigneur Pigneau de Béhaine, l'association organise une cérémonie autour des tombes des mandarins français Chaigneau et Vannier, retrouvées et restaurées (grâce à la Municipalité de Lorient) au cimetière de Lorient. Elle a d'ailleurs nettoyé, au cimetière de Phu Cam à Hué, la tombe d'un troisième mandarin français, Forsanz.

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION 1999

NOM
Prénom
Adresse
..... Code Postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

● M. Jean-François DAFFLON, 15 rue Auguste-Allongé, 77780 Bourron-Marlotte, recherche toute personne capable de lui parler de son père, François DAFFLON, né le 16 décembre 1922, canonnier au RACM, en service en Indochine du 28 décembre 1945 au 18 août 1946 (rapatriement sanitaire).

● M. LUONG VAN MI, 4 rue Marc Séguin, 94190 Villeneuve Saint-Georges, recherche toute personne capable de lui parler de son père, le Caporal-Chef LUONG VAN KEN (né en 1929 à Muong Sang), de la 1^{ère} Compagnie du 1^{er} Bataillon Thai.

● Mme Christine TURRA, 12 rue Colbert, 80000 Amiens, recherche toute personne qui pourrait lui parler de sa mère, Mme Inès BONS, secrétaire du Colonel de Castries en 1951 - 1952.

● Mme Simone SOUBRIER, épouse DUONG, 78 route de Grenoble, 06200 Nice, capturée par le Viet Minh le 19 décembre 1946 (à l'âge de 13 ans) avec sa mère et son frère, libérée en juin ou juillet 1948 par une opération des troupes françaises (1^{er} RCP ou 3^{ème} REI) dans le secteur de Hung Yên (Tonkin), recherche des témoignages de son enlèvement, de sa détention (notamment à Hun Xa, 8 km 5 à l'est de Hung Yên) et de sa libération.

● M. Jacques HELDRE, 57530 Les Etangs, recherche toute personne capable de lui parler de son ancien commandant de compagnie (4^e du BM du 2^o RIC), le Lieutenant Jean LABOUBEE tué le 9 novembre 1953 à proximité du poste de Truong Mit (Tay Ninh, Sud-Vietnam).

● Le Colonel Lucien GLEIZES, L'Herbe de Grâce, 40170 Saint Julien en Born, recherche toute personne capable de lui parler du poste de Ban Puoi (Nord-Vietnam), enlevé par le Viet Minh dans la nuit du 8 au 9 octobre 1952.

● M. Paul HUBERSON, 286 rue du Touat, 34570 Pignan, recherche l'aviateur français dont l'avion s'est écrasé au Nord-Laos le 19 ou le 20 août 1945, et qui a été recueilli pendant sept jours par une famille méo (hmong) à laquelle il a laissé un document signé "Le Représentant du GPRF, à Gnat Sai le 27 août 1945".

● Le Père Paul CARAT, des Missions Etrangères de Paris, 128 rue du Bac, 75007 Paris, recherche six enfants de M. VU VAN LÊ et de Mme DO THI NU, Thai Lôc, Phat Diêm (Tonkin). Ces enfants (Vu Van Thi 1933, Vu Van Côté 1935, Vu Thi Huong 1937, Vu Thi Phuong, 1939, Vu Thi Nhi 1941, Vu Van Giao 1943) ont été séparés de leurs parents lors de l'exode de 1954. Ont-ils péri en mer ? Ont-ils été emmenés en France par la FOEFI ?

● M. Jean DARD, 6 rue du Presbytère, 71100 Châlon-sur-Saône, recherche le Lieutenant BOSSARD, de la 2^{ème} compagnie basée à Phu To (Saigon), ainsi que des militaires présents au Camp Petrus Ky (Saigon) le 17 janvier 1953, date de la disparition du Caporal-Chef Guy Mahut.

● M. Georges VAN DROMME, 20 avenue de Vallombrose, 06100 Nice, recherche l'ancien Sergent-Major Louis COMTE, de la 12^{ème} Compagnie du 23^e RIC à Quang Khê entre juin 1947 et novembre 1948.

● M. Roger NARDIN, 20 rue de Bâle, 68440 Zimmersheim, recherche Robert MARCHAL, ancien du 3^e groupe du 69^e Régiment d'Artillerie en Cochinchine (1946 - 1947).

● M. Roger HABERT, 9 rue Louis Blériot, 14400 Bayeux, ancien matelot embarqué en 1931 sur le Lapérouse, bâtiment hydrographe, recherche d'anciens camarades.

● Le Général Etienne DOUSSAU, 91 rue de Rome, 75017 Paris, recherche des renseignements sur la carrière de l'Aviateur Marcel BARDEAU, engagé en 1948, sergent en Indochine de 1949 à 1951, par la suite adjudant en Algérie et en Allemagne.

● M. Michel PHAM MINH, 207 avenue Franklin-Roosevelt, 69500 Bron, recherche LÊ VAN KÊ, du Bataillon des Transmissions Coloniales d'Agen en 1957, et des anciens ou anciennes de l'Etat-Major de la 3^{ème} Brigade à Bamako de 1958 à 1960.

● M. Lucien JEAN, 5 rue Gabriel Duhé, 61600 La Ferté-Macé, recherche Pierre GOLGAIN.

● M. Maurice GOFFINET, 36 avenue Elsa-Triolet, 13008 Marseille, recherche les anciens cadres de la Compagnie Rhadée du 22^{ème} RIC à Marnia : Lieutenants OGER, BUSSIERE, DELPIT, Adjudant COHEN, Sergent-Chef ROBERT.

● NDLR - Colonel Yves OGER, Haou Naou, 40700 Castelner - M. André BUSSIERE, 14 chemin des Grandes Bruyères, 69340 Francheville - Général Rémi DELPIT, Sébirol, 82110 Lauzerte.

● M. Thierry LUANG RATH, musée régional de la poterie, le Placitre, 50850 Ger, recherche toute personne capable de lui parler de son père TONG DY LUANG RATH, né le 7 janvier 1933, officier de l'armée de l'air laotienne.

● M. André BRICOUT, 5 rue Joseph Bara, 78800 Houilles, recherche M. Yonic (ou Monic) GRAVOEL, ancien de Paksé (Laos) dans les années 1960.

● M. Henri AUBRY, Mareuil, 24600 Saint-Méard, recherche des photos du Vietnam entre 1950 et 1955, en vue d'un travail à la mémoire de son père.

O
OO

Pour la quatrième fois en un an, une association belge, le Cercle d'Education Permanente "Le Gavroche", 74 rue Solvay, 4830 Limbourg, Belgique, présente un même avis de recherche dont les éléments sont confus et variables. Cet avis a déjà paru dans le Bulletin du 2^{ème} trimestre 1998 page 24. Nous le publions une seconde et dernière fois, eu égard à l'abnégation obstinée du demandeur, M. François THYS, mais sans prendre à notre compte l'irréalisme de la formulation.

La personne recherchée s'appelle ARQUIN (prénom éventuel Alfred). Il aurait appartenu à la 2^e section de la 20^{ème} compagnie de partisans militaires entre 1948 et 1952. Il aurait été affecté à la citadelle de Son Tay, aux postes de Son Loc, Phung Tuong, Hac Son, Hoac Lac, Kim Lu, My Kha, Dinh Tu. A ce dernier poste il aurait servi sous les ordres du Lieutenant Lepage et de l'Adjudant Guillemy, et aurait été capturé avec eux par le Viet Minh.

Un lecteur compétent et charitable pourrait-il dire à l'ANAI sur les renseignements ci-dessus paraissent vraisemblables ?

O
OO

Le même sentiment nous conduit à publier l'avis suivant pour la troisième et dernière fois (voir Bulletins du 1^{er} trimestre 1998 page 25 et du 3^e trimestre 1998 page 25).

Mme Marie-Josèphe MONFORT, Tartifume, 44520 La Meilleraye de Bretagne, recherche des camarades du Sapeur Marcel BOHAN, affecté au 71^{ème} Bataillon Colonial du Génie, secteur de Nha Trang, entre juin 1947 et février 1949.

Livres et cartes en vente au siège

- de Philippe Héduy
 - HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La perle de l'Empire - Prix 165 F (*)
 - HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954), Préface du ministre Letourneau - Prix 500 F (*)
 - LA GUERRE D'INDOCHINE (1945-1954), Préface du général Salan - Prix 500 F (*)
 - CHANT FUNEBRE POUR PHNOM PENH ET SAIGON - Prix 120 F (*)
- de Michel Bodin
 - LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954 - Prix 190 F (*)
 - SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954 - Prix 190 F (*)
 - LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954 - Prix 190 F (*)
- du Général Pierre Guillet
 - POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951 - Prix 160 F (*)
- du Colonel Olivier de Maison-Rouge
 - LA GUERRE D'INDOCHINE - Prix 160 F (*)
- du Colonel Yves Malet
 - DEUX GUERRES : INDOCHINE-VIETNAM, Français-Américains - Prix 135 F (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
 - UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954 - Prix 180 F (*)
- de René Bail
 - INDOCHINE 1953-1954 - Les combats de l'impossible - Prix 180 F (*)
- de Georges Gautier
 - LA FIN DE L'INDOCHINE FRANÇAISE (1945) - Prix 120 F (*)
- de René Charbonneau et José Maigre
 - LES PARIAS DE LA VICTOIRE - Prix 120 F (*)
- de Jean-Pierre Bernier
 - LE COMMANDO DES TIGRES - Prix 180 F (*)
- du Général Henri de Brancion
 - LE COMMANDO BERGEROL - Prix 150 F (*)
 - DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE - Prix 160 F (*)
 - RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES - Prix 160 F (*)
- d'Erwan Bergot
 - LES MARCHES VERS LA GLOIRE - Prix 190 F (*)
 - LA BATAILLE DE DONG KHÉ - Prix 150 F (*)
- de Max Gaudron
 - LEGIONNAIRE AU NORD TONKIN - Prix 110 F (*)
- de Pierre Darcourt
 - LA DEFAITE INDOCHINOISE - Prix 195 F (*)
- de Antoine Jay
 - NOTRE INDOCHINE - Prix 140 F (*)
- de Henri Lemire
 - EPERVIER - Le 8^e Choc à DBP - Prix 130 F (*)
- du Général Guy Simon
 - LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT - Prix 100 F (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Général Luc Lacroze
 - DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE - Prix 100 F (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de P.A. Léger
 - AUX CARREFOURS DE LA GUERRE - Prix 190 F (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères
 - DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam - Prix 110 F (*)
- de Louis et Madeleine Raillon
 - JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU - Prix 165 F (*)
- de Norbert Héry
 - TU-BINH - 1446 jours au camp n° 1 - Prix 165 F (*)
- de Amédée Thévenet
 - GOULAGS INDOCHINOIS - Prix 140 F (*)
- de René Mary
 - LES BAGNARDS D'HO CHI MINH - Prix 120 F (*)
 - NOS EVADES D'INDOCHINE - Prix 140 F (*)
- du Président Truong Vinh Lê
 - VIETNAM OU EST LA VERITE ? - Prix 115 F (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
 - TOUBIBS ET BONS PERES EN INDOCHINE - Prix 135 F (*)
 - SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE - Prix 160 F (*)
- de Pierre Guidicelli
 - MEDECIN DE BATAILLON EN INDOCHINE (1947-1951) - Prix 125 F (*)
- de Henry-Jean Loustau
 - LES DEUX BATAILLONS - Prix 195 F (*)
- du Général Robert Gaget
 - LA SAGA DES PARAS - Prix 200 F (*)
- de Paul Gaujac
 - HISTOIRE DES PARACHUTISTES FRANÇAIS - Prix 500 F (*)
- de Pierre Labrousse
 - LA METHODE VIETMINH - Indochine 1945-1954 - Prix 165 F (*)
- de Le Huu Tho
 - ITINÉRAIRE D'UN PETIT MANDARIN - Prix 120 F (*)
- de Raoul Hardouin
 - OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945 - Prix 140 F (*)
- de Minh Kim
 - 200 recettes de cuisine vietnamienne - nouvelle édition - Prix 175 F (*)

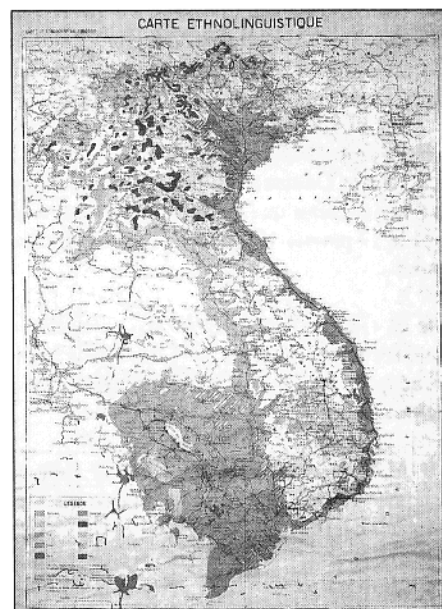
(*) Port compris



◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 100 F + 30 F de port

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 100 F + 30 F de port

▶ **Carte ethnolinguistique**
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 100 F + 30 F de port



NECROLOGIE



ADIEU AU COLONEL POUPARD

Le Colonel Georges Poupard nous a quittés le 22 janvier après avoir assumé jusqu'au bout ses fonctions d'administrateur de l'ANAI, délégué national à la direction des sections.

Saint-Cyrien de 1941, sa carrière militaire s'est déroulée en bonne partie à la guerre : Résistance, Alsace, Allemagne, Indochine (deux séjours), Algérie (quatre ans). Il en revint avec six citations et la rosette de la Légion d'Honneur.

Mais Légion Etrangère, Tirailleurs Algériens, Chasseurs Mécanisés ne masquent jamais l'affection qu'il portait aux Indochinois. Dès qu'il fut disponible il chercha à se dévouer aux réfugiés d'Indochine. Et, lorsque l'ANAI recueillit les missions du Comité National d'Entraide, il vint à notre conseil d'administration poursuivre sa tâche d'assistance et l'élargir à tous nos adhérents. Il était, en langage militaire, le chef de corps de nos sections ; les dix mille membres de l'ANAI le connaissaient et l'appréciaient.

L'ANAI a la tristesse d'annoncer le décès d'autres amis.

● Le 21 janvier : Mme Chanson, veuve du Général Charles Chanson, commandant les Forces Terrestres du Sud-Vietnam, assassiné par un caodaïste dissident le 31 juillet 1951 à Sa Dec. Mme Chanson était présidente des Veuves de Guerre d'Indochine ; à leur service elle a déployé des trésors d'abnégation et d'efficacité ; nous nous

souvenons en particulier de son action pour l'inauguration de la nécropole de Fréjus.

● Le 5 janvier : le Sergent-Chef Rolf Rödel, promoteur et constructeur du monument de Diên Biên Phu. Ce légionnaire fidèle a mérité le respect de toute l'armée française et l'estime de l'adversaire.

● Le 2 novembre 1998 : le Père Roger Bianchetti, Aumônier militaire au Tonkin, (chevalier de la Légion d'Honneur, six citations), puis missionnaire en Cochinchine et sur les Plateaux Montagnards, notamment curé de Ban Me Thuôt jusqu'à son expulsion par les communistes en 1975.

LA VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'ALLIER Président : M. Jacques OTT

La Font
03220 SAINT-LEON

Initialement prévue au château de Lapalisse, l'assemblée générale de la section a été accueillie salle Bellevue, en raison du nombre important de participants. Le quorum requis étant largement dépassé, le président a ouvert la séance, en remerciant les personnalités et les présidents qui avaient répondu à son invitation. En particulier le Colonel Favre, président de l'ANAI Loire, le président Grandin du Souvenir Français, le Général Beaudonnet qui avait spécialement fait le déplacement de Paris pour être parmi ses amis de l'Allier, et qui devait impérativement être de retour dans la capitale le soir même. (Merci au pilote de course, notre ami Raffard). Le président Ott a dit sa satisfaction de la meilleure cohésion de notre section soudée et vivante avec des "Anciens et Amis" heureux de se rencontrer. Il félicita les nouveaux adhérents : M. Tison et son épouse, Mme Chataud, Mme Picot.

Rappelant que l'année qui vient de s'achever a été placée sous le signe du "Devoir de Mémoire" (l'accomplissement de ce devoir a

donné lieu à diverses manifestations, d'autant plus nécessaires que les éternels détracteurs de la France et de son Armée ont repris leur entreprise de subversion), il conclut en souhaitant que cette assemblée générale soit placée sous le signe de la Gendarmerie, en souvenir de nos compagnons, les Gardes Républicains, Prévôts et Gendarmes, dont près de 700 sont tombés sur cette terre d'Indochine. En souvenir également du Maréchal des Logis Chef de gendarmerie Jean Regrain dont l'épouse est présente parmi nous.

Le secrétaire J.C. Rouvière présenta alors le rapport d'activités. Présence à toutes les manifestations et cérémonies officielles, ainsi qu'à certaines commémorations spécifiques. Projets pour quelques voyages, visites, conférences, tout cela confirmé par courrier ultérieur à tous les membres. Ce fut ensuite le Trésorier "sortant", le Colonel Bouchard, qui donna connaissance de la situation de trésorerie de la section. L'assemblée approuvait ces rapports et donnait son quitus pour cette gestion. Le Colonel Favre, remerciant le président de son invitation, soulignait pour la circonstance les problèmes de gestion de sa section qui sont les mêmes que nous rencontrons. Il tenait à faire ressortir le bien-fondé

des relations amicales des sections d'une même région. Le président tenait à remercier Jean Bouchard pour ces cinq années passées dans la fonction de Trésorier et lui remettait un cadeau au nom de l'association, lui témoignant ainsi l'amitié de tous. C'est J.C. Raby, depuis un an son adjoint, qui lui succède.

Une cérémonie réunissait ensuite tous les participants et invités au monument aux morts de Lapalisse, où 15 drapeaux d'anciens combattants de la région et une délégation des anciens légionnaires de l'Allier entouraient le monument. Le président Ott, accompagné de Mme Regrain, du Général Beaudonnet, du Contre-Amiral de Larminat et de Bernard Le Provost conseiller général et Maire de Lapalisse, déposait une gerbe. Après la minute de silence et les sonneries réglementaires remarquablement exécutées par la clique municipale, un vin d'honneur offert par la municipalité permit à M. le Maire d'exprimer sa satisfaction de voir entretenir, au sein des anciens d'Indochine et de leurs amis, le devoir de mémoire, le sens de l'honneur et le respect de ceux qui sont morts pour que nous puissions encore être fiers d'être français.

Au cours d'un excellent repas la tombola était tirée. Ce fut l'occa-

sion de remarquer l'entente parfaite entre Mmes Quesnel, Raby, Maréchal, Frémont et l'épouse du Président. M. Ott leur adressa ses plus sincères remerciements ainsi qu'à tous ceux qui avaient offert des lots

SECTION DE L'AUBE Président : Commandant Guy LETROUIT 17, rue Jules-Ferry 10400 NOGENT-SUR-SEINE

Une cinquantaine de personnes dont neuf enfants s'étaient donné rendez-vous à la Maison Notre-Dame-en-l'Isle le dimanche 21 février à l'occasion de la fête du Têt. Cette réunion très amicale fut égayée par des jeux divers et une projection de diapositives présentant à nos amis : "le site archéologique de la Vallée des Merveilles". Une tombola particulièrement appréciée suivie d'un goûter servi aux enfants et d'un "thé à l'amitié" avec dégustation de friandises vietnamiennes, clôturait joyeusement ce très agréable après-midi du cinquième jour de l'année lunaire du Chat.

Le président remercie bien vivement les amis qui ont bien voulu assurer l'animation des courses de

chevaux, de la tombola, le service du goûter, thé et friandises, de la trésorerie, ainsi que l'organisation et la remise en ordre de la salle.

SECTION DES BOUCHES DU RHONE

Président : Colonel André GROUSSEAU
27, cours Gambetta
13100 AIX EN PROVENCE

24 octobre 1998 : Aix-en-Provence. 9 h 30 : "Petit-déjeuner des associations" pendant lequel Jean-François Picheral, Sénateur Maire, fait le point des grands dossiers de la ville d'Aix. Henri Garric a représenté l'ANAI pour ce qui concerne l'intégration des Français, Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens qui sont nés ou qui ont servi sur le territoire de l'Indochine.

8 novembre 1998 : Marseille. 10 h 30 : cérémonie des guerres 14-18 et 39-45 au Mazargues War Cemetery, sous la présidence du consul général de Grande-Bretagne à Marseille. Couronne déposée à la croix du souvenir au cimetière français de Mazargues. Colonel Grousseau.

11 novembre 1998 : Aix-en-Provence. Cérémonies du 80^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. 9 h 30 : nécropole de Luynes. 11 h 30 : dépôt de gerbes devant le monument aux morts.

21 novembre 1998 : Aix-en-Provence. 11 h 30 : inauguration de l'Esplanade des droits de l'homme et du citoyen, place Romée de VILLENEUVE. Allocutions de Philippe March, secrétaire d'Amnesty International d'Aix, et de Jean-François Picheral, Sénateur Maire d'Aix, qui a souligné le rôle de la France dans cette déclaration humaniste et d'un Aixois en particulier, René Cassin, alors professeur à la Faculté de droit. Bernard Melcus représentait l'ANAI

29 novembre 1988 : Marseille. Déjeuner familial organisé par le Comité d'Aix-Marseille au Pavillon Thaï : 70 convives ont dégusté un succulent repas thaï et écouté Henriette Le Bris dans son répertoire de variétés.

5 décembre 1998 : Marseille. 15 h : conférence du Général Jacques de Champeaux sur l'Indochine d'hier et celle d'aujourd'hui, organisée en présence de plusieurs personnalités dont le Général Jean Silvestre, président du Comité départemental de coordination des associations.

12 décembre 1998 : Aix-en-Provence 15 h : conférence du Général Jacques de Champeaux sur l'Indochine d'hier et celle d'aujourd'hui, organisée par l'ANAI en présence de plusieurs personnalités

dont Pierre Arbore, Maire adjoint délégué aux anciens combattants. 10 janvier 1999 : Châteauneuf-le-Rouge. 15 h : réunion au restaurant "La Cardeline" pour déguster la traditionnelle galette des rois et participer au loto, qui grâce à de généreux donateurs, est toujours très attractif. Après son allocution de bienvenue et ses souhaits pour la nouvelle année, le Colonel Grousseau a demandé à Mohamed Gamrani de venir à ses côtés et lui a remis le diplôme d'honneur de porte-drapeau, décerné par l'ONAC. La nombreuse assistance a vivement applaudi notre ami Gamrani, qui par son perpétuel dévouement fait honneur à l'ANAI. Au cours de cette sympathique cérémonie, son épouse n'a pas été oubliée et a reçu une superbe gerbe de fleurs. Comme à l'habitude, André Gautier a assuré l'animation, secondé par Pierre Jardi et Jean Celoudoux, permettant le bon déroulement de cette réunion de 110 personnes venues se distraire tout en accomplissant une bonne action au profit de nos œuvres sociales. Nous remercions notre ami Drache de l'U.N.P. qui nous a remis des lots très intéressants et a participé avec plusieurs de ses amis au tirage de ce loto. Merci également à Fernand Héraut, délégué de l'ANAI pour Châteauneuf-le-Rouge et les communes avoisinantes.

24 janvier 1999 : Salon de Provence. 10 h : assemblée générale du comité de Salon, en présence de Mme Hesly, adjointe au maire ; M. André Maginot, délégué aux anciens combattants ; le lieutenant-colonel Delplanque, représentant le Général Gosset, commandant l'Ecole de l'Air ; M. Nicolas Isnard, représentant M. Christian Kert, député ; M. Bernard Berrmont, coordinateur des associations patriotiques, ainsi que de nombreux présidents d'associations. Bernard Melcus, secrétaire départemental, et Henri Garric, trésorier départemental, assistaient au débat. La présidente du comité, Nadia Boucharenc, demanda une minute de silence pour Jacques Brun, trésorier départemental, qui nous a quittés en mai, ainsi que pour les disparus de nos familles. Les comptes-rendus d'activités et financier par Yves Maillot, secrétaire, et Janine D'Hoker, trésorière, furent approuvés à l'unanimité. Nadia Boucharenc annonça les activités prévues pour 1999. Il fut demandé que le 7 mai une messe soit célébrée au cours de la commémoration de Diên Biên Phu. Chaque responsable du bureau du comité a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité. Un débat animé sur différents sujets, notamment celui de notre rôle dans la

société actuelle, provoqua un vif intérêt parmi l'assistance. Tout se termina dans une excellente ambiance d'amitié autour d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas vietnamien au restaurant "Le Mékong".

M. Jean-Philippe HUC, Président de la Section de la Charente-Maritime

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT
29, cours Genet
17100 SAINTES

Ce début d'année a été marqué par l'hommage rendu aux disparus de l'an écoulé. Messe solennelle à St-Pierre-de-Royan célébrée par le Curé-Doyen de Royan, le Père Pillot, en présence d'une église comble et de nombreux drapeaux. Nous avons prié pour tous les amis qui nous ont quittés depuis la création de la section, dont Georges Debonnaire, Jacques Poitou, André Ravard, Paul Tire, Henri Hérabourg (qui malgré une santé fort atteinte nous a été fidèle jusqu'à ces derniers instants) et Jean Piarou. Ce dynamique délégué d'Oléron a dominé sa cruelle maladie malgré de lourdes interventions chirurgicales : sa dernière joie fut sa présence avec ses petits-enfants à notre assemblée générale de Soubise. Nous avons été extrêmement sensibles à la présence de leurs veuves. Nous avons tenu à associer dans nos pensées et nos prières le Colonel Georges Poupard, délégué national auprès des sections, qui nous fit l'honneur et l'amitié de nombreuses visites. La journée se termina par une "choucroute" royalement organisée par Michel Coulaud, au Tiki. Les 23 et 24 janvier, l'exposition "la vie quotidienne en Charente-Maritime de 1900 à 1950", organisée par le Président Morlot eut un très important succès légitimement dû à une parfaite organisation, à la richesse et à la variété des objets présentés et à la qualité d'une équipe soudée. Les repas-baguettes ont connu un succès complet : le 13 janvier à Rochefort, celui de St Jean d'Y le 3ème samedi des mois impairs, avec un menu parfait, suivi le 20 mars d'un film sur le Cambodge, grâce à notre adhérent J. François Blanc et au vice-président Madelon. Le célèbre "Vietnam" de Périgny faisait plus que le plein le 26 janvier (penser à s'inscrire tél. : 05 46 44 83 54) et il en fut de même le 23 février. Le président Huc de Vaubert fit un rapide compte-rendu de son "Têt" au Vietnam et de sa très vive satisfaction et admiration des établissements d'ANAI-Parrainage visités à Saïgon, Qui Nhon, Da Nang, de l'accueil des Reli-

gieuses et des enfants souriants et admirablement tenus. En son absence avait eu lieu la galette à Rochefort où le sémillant secrétaire et Mme Lesage ont été fort appréciés pour leur gentillesse.

Le président Huc de Vaubert a repris "la barre" pour notre grande journée du Souvenir indochinois du 9 mars à La Rochelle. Messe solennelle à l'église du Sacré-cœur de la Genette célébrée par le Chanoine Chabaud, ancien aumônier de la 1^{ème} Armée Française Rhin et Danube. L'armée nous apporte un précieux concours, ainsi que la municipalité, au monument aux morts du Mail et nous reçoit pour le repas fraternel au Quartier Beauregard du 519^{ème} Régiment du Train. De nombreuses associations seront des nôtres avec leurs drapeaux. Ensuite, le dimanche 11 avril, de midi (avec déjeuner offert) à 18 h, "le coup de collier" du loto de Rétaud... pour nous donner les moyens de nos actions. Toutes les bonnes volontés sont requises. Elles y trouveront le labeur dans la joie ! Avis aux "bleus" de la section... Notre pèlerinage du 8 au 12 Juin à la Nécropole de Fréjus affiche pratiquement complet : ce sera aussi un grand moment. Appel pour dynamiser l'important secteur de Royan : une bonne volonté pour aider Michel Coulaud. Mireille Piarou-Bellanger accepte de succéder à son mari, comme déléguée de Marennes-Oléron, 23 Grande Rue Sauzelle Cheray St Georges d'Oléron Tél. : 05 46 47 05 04.

M. Bernard Donder, Président de la Section de la Drôme-Ardeche

SECTION DE LA DRÔME-ARDECHE
Président : M. Bernard de DONDER
16, rue Joliot-Curie
26200 MONTELMAR

Selon la tradition désormais bien établie, c'est au cercle militaire de Valence, maison de l'armée, que notre section présentait les vœux pour l'année 1999, devant une assemblée de 150 adhérents venus des départements de la Drôme, de l'Ardèche bien évidemment, mais aussi du Rhône, du Gard et de l'Isère. Cette réunion de convivialité était empreinte d'une certaine nostalgie car, comme devait le rappeler le président de Donder, elle était sans doute la dernière dans ces lieux, le mess de Valence étant condamné à la fermeture définitive. Espérons que malgré tout les associations patriotiques sauront rester unies et continueront à faire le lien armée-nation.

Après avoir remercié le maire-adjoint de Valence, M. Jean-Claude Laurent, M. Dannerolle représentant M. le Maire, le Colonel Chave président d'honneur de la section et M. Galland président honoraire, ainsi que leurs épouses, l'après-midi se poursuivit par le partage de la galette des rois, dans une ambiance de bon aloi. Nous sommes heureux d'apprendre qu'un petit ange venu du Vietnam est arrivé au domicile de Frédérica et Jean-Marc Galland, membre de la

Tout comme l'année 1997, l'année 1998 a vu nos ressources à zéro. Mais la section a continué ses activités. En 1997: 22 sorties du porte-drapeau (obsèques ou cérémonies), soit 754 km. En 1998 : 30 sorties du porte-drapeau (obsèques ou cérémonies), soit 1006 km.

Les effectifs restent stables : en 1998 un décès (M. Jacques Lefebvre, de Saint-Solve), une adhésion (Colonel Bachelierie). Une participation sera demandée aux adhérents pour compléter les inscriptions brodées sur le drapeau. Le repas annuel sera organisé en mai ou juin, la cérémonie au monument de Lubersac le 11 août et l'assemblée générale en octobre.

SECTION DE LA CÔTE BASQUE

Président : Capitaine Jean LEMESRE
5, rue Larribau
64200 BIARRITZ

Le 20 novembre 1998 nous avons fêté le centième anniversaire de notre ami Jacques Durrieu.

Le 19 décembre nous avons commémoré l'attaque viêt-minh de 1946 à Hanoï. M. Gimon, adjoint au maire de Biarritz, a lu un message du Ministre des Anciens Combattants, rédigé spécialement pour notre section. Michel Tauriac a donné sa brillante conférence-diaporama sur Angkor.

Le 21 février 1999 l'assemblée générale annuelle s'est tenue à Saint-Pée sur Nivelle. Un autocar spécial a facilité le transport des participants de Bayonne, Anglet et Biarritz.

Nous avons appris avec tristesse le décès de nos amis Jean Taquet, Roland Lesgourgues, Martial Brochet et Henri Dasquet.

Le général Ancelin a remis la Médaille de la Reconnaissance de la Nation à Jean Sansenacq.

M. Bernard Donder, Président de la Section de la Drôme-Ardeche

SECTION DE LA DRÔME-ARDECHE
Président : M. Bernard de DONDER
16, rue Joliot-Curie
26200 MONTELMAR

Selon la tradition désormais bien établie, c'est au cercle militaire de Valence, maison de l'armée, que notre section présentait les vœux pour l'année 1999, devant une assemblée de 150 adhérents venus des départements de la Drôme, de l'Ardèche bien évidemment, mais aussi du Rhône, du Gard et de l'Isère. Cette réunion de convivialité était empreinte d'une certaine nostalgie car, comme devait le rappeler le président de Donder, elle était sans doute la dernière dans ces lieux, le mess de Valence étant condamné à la fermeture définitive. Espérons que malgré tout les associations patriotiques sauront rester unies et continueront à faire le lien armée-nation.

Après avoir remercié le maire-adjoint de Valence, M. Jean-Claude Laurent, M. Dannerolle représentant M. le Maire, le Colonel Chave président d'honneur de la section et M. Galland président honoraire, ainsi que leurs épouses, l'après-midi se poursuivit par le partage de la galette des rois, dans une ambiance de bon aloi. Nous sommes heureux d'apprendre qu'un petit ange venu du Vietnam est arrivé au domicile de Frédérica et Jean-Marc Galland, membre de la

section et fils de notre président honoraire. Le parcours parfois compliqué, les nombreuses démarches à entreprendre ne doivent pas décourager les éventuels candidats à l'adoption, car c'est une merveilleuse aventure que de redonner l'espoir, la vie à un enfant ! Nécrologie : le 31 décembre 1998 notre ami André Magon nous a quittés.

Distinctions : Jacques Lafarge a été nommé chevalier de l'ordre national du mérite. Michel Ducamp, René Giroud, Jean Nicolet, Jean Milliat, ont reçu la croix du combattant volontaire d'Indochine.

M. Michel Tonnaire, Président de la Section de la Franche-Comte

SECTION DE LA FRANCHE-COMTE
Président : Général Michel TONNAIRE
53, rue de Montu
39570 PERRIGNY

Les 8, 9, 10 octobre 1998 à Besançon, le comité du quartier Rosemont-Saint-Ferjeux a organisé des expositions, animations et conférences consacrées aux richesses culturelles du Vietnam, du Cambodge, du Laos et du pays Hmong. Les quatre communautés de réfugiés concernées s'étaient données à fond, sous l'impulsion du Père Gilles, délégué du comité national d'entraide pour les réfugiés d'Indochine, afin d'expliquer aux Bisontins la qualité de leurs traditions et de faire deviner celle de leurs sentiments. Les enfants des écoles primaires du quartier sont venus chaque matin, de nombreux visiteurs chaque soir. Le Père Gilles a exposé l'histoire de l'accueil en Franche-Comté de 1500 réfugiés indochinois.

L'assemblée générale du comité de Belfort-Montbéliard s'est réunie le 8 novembre 1998 à Sochaux, sous la présidence du Colonel Fortier, en présence du Général Tonnaire, de René Pameyer, du commandant Galliot et d'André Quaille respectivement président, vice-président, secrétaire et délégué aux parrainages de la section régionale de Franche-comté. M. Son Saith, président des Cambodgiens du pays de Montbéliard, avait eu la gentillesse de participer à la réunion avec son épouse.

M. Roland Guittet, Président de la Section de la Gironde

COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES
Président : M. Marcel OOGHE
32, rue René-Franck
59494 PETITE-FORÊT

A l'initiative de M. Louis Destrebecq, président du cartel des

associations patriotiques de Denain, membre actif de l'ANAI, aidé dans cette tâche par M. Victor Vilbas, chef du secteur ANAI de Denain, une stèle à la mémoire des combattants d'Indochine, d'Afrique du Nord et des TOE a été érigée à Denain.

Son inauguration le 22 novembre 1998 a fait l'objet d'une cérémonie impressionnante tant par la présence de personnalités civiles et militaires, parmi lesquelles le sous-préfet de Valenciennes, le député du Nord M. Leroy, le colonel commandant le SILT, M. Brabant maire de Denain et le président départemental de l'ANAI M. Thelliez, que par le nombre de participants.

Après la messe célébrée par l'aumônier militaire Lebecq, tous se retrouvèrent au pied de la stèle pour un dépôt de gerbes, les 52 drapeaux déployés ajoutant à l'émotion ressentie par l'assistance lors de la sonnerie aux morts jouée par la fanfare de Denain. Au vin d'honneur offert par la municipalité, les allocutions prononcées par le sous-préfet, le maire de Denain et M. Louis Destrebecq ont mis l'accent sur le sacrifice des combattants morts pour la France en Indochine, en AFN et sur les TOE

La dernière réunion de l'année a eu lieu le 13 décembre à Valenciennes. Avant le repas pris en commun au mess de garnison de la caserne Vincent, la projection vidéo du film de Pierre Schoendoerffer "la 317^e section" a rappelé à tous la vie en brousse qu'ils ont vécue, avec l'évacuation d'un poste militaire et de la population civile avoisinante.

Décès de nos adhérents : M. Jacques Nogent, d'Hérin, M. Daniel Compernelle, de Valenciennes, Mme Marie-Louise Corty, de Valenciennes, M. André Dewasmes, d'Hérin. Il assumait au sein de notre comité la fonction de responsable de secteur et celle de porte-drapeau.

M. Roland Guittet, Président de la Section de la Gironde

SECTION DE LA GIRONDE
Président : M. Roland GUITTET
23, rue de la Lamberte
33500 LIBOURNE

M. Roland Guittet, Président de la Section de la Gironde

En 1998 comme les années précédentes, la Section a participé à toutes les manifestations patriotiques, avec son drapeau. Nous sommes très heureux du succès de nos conférences, de nos projections et de nos expositions. Que les lycéens connaissent l'Indochine grâce à nous est notre grand sujet de fierté.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE
Président : Général Henri de BRANCION
3, rue Toullier
35000 RENNES

M. Henri de Brancion, Président de la Section d'Ille-et-Vilaine

Le 12 novembre 1998, sortie annuelle de la section à Dinan (Ecole nationale de spécialisation du Service de Santé de l'Armée de Terre) pour la visite de l'exposition "Trois siècles de présence française en Indochine" de l'ACUF. Après déjeuner, devant les membres de la section et de nombreux élèves et cadres de cette Ecole, présentation de l'action du Service de Santé en Indochine comportant projection d'un film suivie de trois témoignages, celui d'un blessé (général de Brancion), d'une ambulancière (Mme Favreau, venue de Paris) et d'un chirurgien (le docteur Illes, membre de la section d'Ille-et-Vilaine).

Le 10 décembre, à Rennes, déjeuner asiatique au restaurant Apsara, tenu par M. Saroun, nouveau président de l'association khmère d'Ille-et-Vilaine, suivi d'une conférence par les docteurs Lalande, pédiatre, et Lecompte, cardiologue, venus de Paris nous parler d'une mission qu'ils ont récemment accomplie à Hanoï au profit d'enfants malades du cœur. Projections de diapos concernant aussi bien la vie des rues que les actions médicales. Présence de plusieurs membres de la section du Morbihan.

M. Paul Navarranne, Président de la Section du Languedoc

SECTION DU LANGUEDOC
Président : Professeur Paul NAVARRANNE
572, rue Croix-de-Figuerolles
34070 MONTEPELLIER

La section a tenu son assemblée générale le 16 novembre 1998 au Foyer communal de Castries en présence d'une centaine d'adhérents venus en famille. La matinée fut consacrée à ses travaux qui mirent en relief sa triple vocation : - devoir de mémoire et esprit de défense : ce fut l'occasion pour le Docteur Lagarde d'évoquer les nombreuses manifestations patriotiques qui se sont déroulées, tout au long de cette année du 80^{ème} anniversaire de la "Grande Guerre". - action pédagogique et culturelle : causeries dans les lycées et collèges, organisation de nombreuses conférences sur les trois pays de l'Indochine, grâce à l'action de notre ami Guy Vedrenne. - aide et soutien aux communautés indochinoises par le biais d'actions menées avec ténacité et brio par Paul Huberson, et Madame Char-

veriat en ce qui concerne les parra-nages d'enfants.

Dans son rapport moral le profes-seur Navarranne salua tout d'abord la mémoire des adhérents disparus cette année. Puis il demanda aux membres de recher-cher de nouveaux adhérents. Il affirma sa volonté d'élargir les structures de l'ANAI aux autres départements du Languedoc.

Il se fit l'écho des difficultés ren-contrées par les anciens d'Indochi-ne pour la reconnaissance de leurs droits, sans compter la menace qui pèse sur le devenir du Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants.

A l'issue des travaux, le Président reçut les autorités civiles et mili-taires : M. Ménage Directeur inter-départemental des Anciens Com-battants et représentant M. le Pré-fet de Région, M. Andrieux Maire de Castries, M. Castet Maire de Jacoux et Conseiller Général, le Lieutenant-Colonel Chassagneux représentant le Général Bouard Commandant d'Armes de Montpel-lier et Délégué Militaire de l'Hé-ral, le Capitaine de gendarmerie Reynard, les présidents des asso-ciations.

Ensuite l'assistance se déplaça pour inaugurer le square des Anciens d'Indochine. Le président Navarranne souligna l'héroïsme des soldats de Diên Bien Phu sous le commandement du Génér-al de Castries, les lourdes pertes subies au cours de deux mois de résistance à un contre six et une captivité inhumaine.

Il évoqua ce qu'au cours des temps, la France a apporté aux pays indochinois sur le plan de la santé publique, de l'éducation, de l'instruction, de la technologie et de l'évolution économique, en les mettant sur la voie des pays modernes.

Maurice Andrieux, maire de Cas-tries, souligna à son tour qu'au cours de l'histoire les anciens d'In-dochine avaient bien mérité de la France.

Un émouvant dépôt de gerbes devant le monument aux morts, un apéritif offert par la ville et un repas dans le cadre du château du Général de Castries clôturèrent cette réunion.

Le président Navarranne a signé une convention avec le proviseur du lycée Mermoz de Montpellier, M. Cipriani, pour un partenariat, dans lequel le lycée s'engage à favoriser l'organisa-tion de conférences, d'entreti-ens à destination de jeunes, sur l'histoire et la culture du Laos, du Cambodge et du Viet-nam. ANAI pourra mettre en place des cours gratuits de langue vietnamienne. Le lycée mettra à la disposition de l'asso-ciation les locaux nécessaires.

Cette convention a été conduite à son terme grâce à l'action effi-cace de M. Jean Bernert, lui-même ancien proviseur et membre de notre Bureau.

Conférences organisées par la section : le 18 décembre 1998 : "le Médecin-Général Simond, vain-queur de la peste" par le profes-seur Navarranne ; le 22 janvier 1999 : "l'hévéa en Indochine" par M. Eschbach ; le 11 février : "le Vietnam, un voyage entre souvenir et actualité", par M. Bergier. Jour-nées sur l'Indochine, les 18, 19 et 20 novembre, organisées par l'as-sociation "le Strapontin" en liaison avec l'A.N.A.I. à Saint-Gély du Fesc : conférences, expositions, d'iners, veillées obtinrent un grand succès.

Nous déplorons le décès de nos camarades : Général Georges Dévic, M. Robert Daviau, M. Fran-çois Viczarro, Commandant Arab Miloud, Général Ernest Le Breton, Colonel Claude Hesse D'Alizon, Colonel Michel Richard.

Le coup de force japonais de 1945 a été commémoré par le comité de Sète le 9 mars.

SECTION DE LA LOIRE Président : Colonel Marie Favre

69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

Trois anciens nous ont encore quit-tés au cours du trimestre écoulé : Etienne Riffard, du Comité de St-Etienne, après de longues souf-frances ; Joseph Vermorel, du Comité de Roanne, ami discret et sûr, et le Colonel Paul Rivière, Compagnon de la Libération, décédé le 16 décembre, à l'âge de 87 ans. La fidélité du Colonel Rivière à ses amis de l'ANAI était exemplaire ; quelques jours avant sa mort, il fut le premier à répondre "présent" pour le tirage des Rois du 10 janvier. Responsable, de juillet 1943 à la Libération, des opérations aériennes pour toute la zone sud, il avait personnellement organisé le départ du Général de Latre sur l'Angleterre, à Manziat (Ain), dans la nuit du 16 au 17 octobre 1943.

Deux réunions familiales et frater-nelles ont été tenues en janvier : le tirage des rois le 10 janvier par le Comité de Roanne, à Mably (50 présents malgré les fortes chutes de neige en cours) ; un déjeuner organisé le 23 janvier au Pertuiset, sur les bords de la Loire, par le Comité de St-Etienne-Montbrison (50 participants, dont Paul Serviè-re, vice-président délégué de la section). Le même jour, 23 janvier, le Président était l'heureux invité de la section voisine de l'Allier, qui

tenait son assemblée générale à la Palisse (échange d'amitié à renou-veler souvent de part et d'autre). Notre ami, Robert Chazelle, du Comité de St-Etienne, a, du 10 novembre au 10 décembre, effectu-é un troisième voyage au Viet-nam qui l'a conduit, entre autres lieux, sur l'ex-RC 4, à Vinh Yen, à Cao Bang et à Lang Son. Il n'a pu, pour des raisons de police, se rendre à l'orphelinat de Phu Son, mais les colis et cadeaux qui lui avaient été confiés ont été remis en des mains sûres à Saigon. La projection commentée d'un film réalisé pendant ce voyage - mer-veilleux et marqué par un excellent accueil de la population - a eu lieu le 5 mars à St-Etienne, Maison des Associations.

SECTION DE LA LOIRE- ATLANTIQUE Président : M. Michel EUMONT

16, Rue des Renards
44300 NANTES

15 décembre 1998 - récit par M. Guetté de son dernier voyage au Vietnam, un voyage pas comme les autres puisque c'est seul, sac au dos, que M. Guetté est allé redécouvrir les lieux de son enfan-ce. Déplacements du sud au nord par les moyens locaux : train, bus. 19 décembre - la section a été pré-sente à l'inauguration de la crèche de Noël de la Légion Etrangère qui s'est déroulée au cercle de la gar-nison de Nantes. Cette année le thème était une reconstitution de la cuvette de Diên Biên Phu accom-pagnée d'une exposition sur l'Indo-chine avec participation de la sec-tion ACUF de Nantes, de la Com-munauté Bouddhique de l'Ouest, des Enfants du Mékong et d'ANAI Parrainage.

5 janvier 1999 - la section a été invitée à St-Père-en-Retz par le président de la Communauté des Communes du Sud Estuaire ; étaient présents les Maires de Paimboeuf, de St-Viaud, de Cor-sept, de Frossay ; le but de cette réunion était d'échanger des idées et de mieux se connaître et se faire connaître.

13 janvier - galette des rois offerte à nos adhérents de St-Nazaire et sa région. 17 janvier - galette des rois offerte à nos adhérents de Nantes et sa région. Réunions familiales appréciées par plus de 80 adhérents et amis.

16 février à Nantes - "Reflet et organisation des orphelinats au Vietnam et au Laos". Nouvelles des parrainages, présentés par Mme Lucas Potier, de nombreuses photos, vidéo réalisée par Yves Lucas.

21 février - fête du Têt de l'année du Chat organisée par la Commu-nauté Bouddhique de l'Ouest sous la présidence du Révérend Thich Nguyen Lôc.

SECTION DE LA HAUTE- MARNE Présidente : Mme Claire VOILLARD

Route de Maulain - Lecourt
52140 LE VAL-DE-MEUSE

La santé de notre porte-drapeau ne lui permettant plus qu'occasion-nellement d'assurer sa mission, nous lui adressons nos remerci-ments pour ces 15 années de bons et loyaux services. Le nouveau porte-drapeau titulaire, M. Albert Bouchenard, de Nogent, depuis 2 ans déjà assumait au pied levé le remplacement dans de nom-breuses occasions, particulière-ment en cette année du 80^{ème} anni-versaire du 11 novembre où 2 jour-nées nous ont conduits sur les tombes des carrés militaires de Langres, de Chaumont et devant tous les monuments, avec, à la tête, le Préfet pour Chaumont et le Sous-Préfet pour Langres entourés des autorités civiles et militaires de ces 2 villes.

Nous avons eu à déplorer les décès de :

- Jean Couroux le 20 janvier 1998, terrassé par une courte maladie.

- Rocher Richer le 17 février 1998, 72 ans, 6 années d'assistance respi-ratoire ont eu raison de sa lutte ; ancien prisonnier de guerre, évadé de Nuremberg à l'âge de 17 ans, maquis en Haute-Saône - 3 séjours en Indochine - grièvement blessé - Allemagne, Algérie - qui avait consacré sa retraite à la fédération des mutilés et handicapés. Trois départements étaient représentés à ses obsèques avec 16 drapeaux.

- Pierre Motton, le 23 avril 1998, après une longue maladie respira-toire.

- Jean Démarche, le 20 mai 1998, à l'âge de 72 ans.

- André Chantrennes, le 24 août 1998.

- le Colonel Paul Ballet, le 4 août 1998 ; il s'était investi dans l'accueil des Indochinois dans le départe-ment avec son épouse, jusqu'à l'adoption de l'un de ces boat people.

Pour chacune de ces disparitions, la Présidente entourée d'une délé-gation et de nombreux drapeaux a représenté l'A.N.A.I. Malgré tous ces départs, la section reste stable avec onze nouveaux adhérents pour l'année 1998. C'est là un bon encouragement.

L'assemblée de la section aura lieu le 9 mai 1999 à Chaumont sous la présidence du Général Simon.

SECTION DU MORBIHAN Président : Général Jacques MOREAU 9, Rue du Manoir-de-Trussac 56000 VANNES

Une exposition, accompagnée de conférences, "Trois siècles de pré-sence française en Indochine" a été présentée à l'université catho-lique de l'Ouest, à la sortie immé-diate de Vannes, du 1^{er} au 18 décembre 1998. L'initiative de cette manifestation revient au délé-gué départemental de l'ASAF (association de soutien à l'armée française) qui a profité du passage à Vannes du matériel d'exposition de l'ACUF (association des com-battants de l'union française), auquel ont été joints des éléments fournis par les anciens parachu-tistes, les anciens de la légion étrangère du Morbihan et les fusiliers-marins de Lorient. Notre concours a été sollicité. La section a joint son drapeau au fais-ceau d'emblèmes de différentes associations patriotiques locales, et le président Moreau a présenté l'A.N.A.I. dans une allocution qui a suivi les interventions des autori-tés.

L'inauguration eut lieu le 1^{er} décembre à l'issue d'une réunion au cours de laquelle quatre confé-renciers ont rappelé l'histoire de 1620 à nos jours :

"la présence française en Indochi-ne de 1620 à 1885" par le Docteur Mailloux,

"l'entreprise coloniale française en Indochine de la fin du XIX^{ème} à la seconde guerre mondiale: entre discours et réalités" par M. Yannick Hubert, professeur à l'UCO, - "la guerre d'Indochine de 1945 à 1956" par le Colonel David, profes-seur d'histoire à l'Ecole de St-Cyr, - "Le Vietnam aujourd'hui " par le Colonel Peer de Jong, comman-dant du 3^e R.I.Ma.

Une foule nombreuse, parmi laquelle une importante représen-tation des étudiants, a assisté à cette inauguration qui s'est poursui-vie par la visite de l'exposition.

D'autres conférences eurent lieu par la suite, sur les sujets suivants : - 4 décembre : "L'Indochine d'au-jourd'hui, perspectives" par M. de Goldfiem, spécialiste de l'Asie, - 9 décembre : "Vietnam - Histoire, langues et écritures, un hommage à Alexandre de Rhodes" par M. Nguyễn Tam Hung,

- 16 décembre : "Alexandre Yersin et l'Indochine : la découverte du bacille de la peste par le Docteur Mailloux, "Témoignage d'une cam-bodgienne sur ce qu'elle a vécu sous le régime des Khmers rouges" par Mme Mailloux-Khvann. Un groupe de "fidèles" a suivi avec assiduité et grand intérêt ce cycle d'exposés.

Additif au Bulletin de l'ANAI du 4^{ème} trimestre 1998 page 32, 2^{ème} colonne, 23^{ème} ligne avant la fin - Monsei-gneur Lê Dac Trong, évêque auxi-liaire de Hanoï, est né à Phu Oc. Comme curé du lieu, c'est lui qui a lancé la reconstruction de l'église en1992 avec le concours du Colo-nel Trân Dinh Vy, de l'ANAI, enfant de Phu Oc également. Comme évêque auxiliaire, il continue à superviser l'opération.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE Président : Colonel Guy DEMAISON

6, Rue Claude-Matrat
92130 ISSY-LES-MOULI-
NEAUX

A notre immense tristesse, la chro-nique nécrologique demeure ouver-te et nous déplorons, cette fois, le décès du Colonel Georges Pou-pard, le 22 janvier. Délégué du Pré-sident national auprès des sections, il a accompli un travail considérable pour une bonne structuration de notre association. Il avait conquis tout le monde par son extrême gen-tillesse, son égalité d'humeur et sa grande disponibilité. A sa femme, à ses cinq enfants et dix-neuf petits enfants nous présentons nos très sincères condoléances. Porté par A. Vandeputte, le drapeau de la sec-tion était bien entendu dans la nef de l'église Saint-Christophe de Javel.

Dans un esprit de cohésion et de convivialité, la section a décidé de pratiquer, en principe mensuelle-ment, une série de déjeuners réunissant nos membres. Le restau-rant "La muraille de jade", près du Carrefour de l'Odéon, nous offre une salle spacieuse, claire, donnant sur la rue de l'Ancienne Comédie et nous sert des repas d'un très bon rapport qualité-prix. Les deux pre-miers déjeuners ont eu lieu le 25 novembre 1998 et le 27 janvier 1999 ; cette initiative, dont le mérite revient à Marie-Georges Sauveron, Jean Manescau et Claude Veber, a connu un très encourageant démar-rage. Elle ne vise pas - il faut le noter - à la suppression du repas annuel qui est d'ailleurs prévu pour le début du mois de juin.

SECTION DU PUY-DE-DÔME Président : Colonel Dominique PIETRI

3, rue Henri-Pourrat
63500 ISSOIRE

Nous avons à peine échangé les vœux traditionnels du jour de l'an que nous apprenions la triste nou-

velle : le 8 janvier le Colonel Xavier Prat-Marca, officier de la Légion d'Honneur nous a quittés. Deux séjours en Indochine, l'Algérie, six citations, quatre blessures avaient marqué sa carrière militaire effectu-ée presque en totalité à la Légion Etrangère. Puis le 25 janvier surve-nait le décès du Colonel Georges Laurent, officier de la Légion d'Hon-neur, ancien de la 2^{ème} D.B., deux séjours en Indochine dont un à la 13^{ème} demi-brigade de la Légion Etrangère. Le 19 février, Bernard Jolais les a rejoints ; ancien de la 1^{ère} armée et de la 9^{ème} DIC en Indo-chine, il était titulaire de la médaille militaire. Une importante délégation a accompagné nos compagnons à leur dernière demeure.

Nous sommes heureux de trans-mettre nos félicitations au Colonel René Cajat, promu officier de la Légion d'Honneur, à notre camara-de Joseph Gibernon pour la médaille militaire qui récompense ses états de service en Indochine. Une délégation, conduite par les vice-présidents Linares et Alpiglia-no, a assisté le 14 février à la fête du Têt, organisée à Clermont-Fer-rand par l'Association des Vietna-miens Libres du Puy-de-Dôme (pré-sident : M. Chanemougan Van Loi), en liaison avec l'Alliance pour la Démocratie au Vietnam (président : M. Nguyen Quôc Nam).

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES Président : Colonel Pierre MAZAGOT

1, rue de Sorède
66100 PERPIGNAN

L'année 1999 a débuté par le ras-semblement habituel de nos adhé-rents au cours duquel eurent lieu la présentation des vœux, le tirage d'un loto et la dégustation de la galette traditionnelle des Rois. Le 10 janvier, 100 participants se retrou-vaient au Foyer Cassanyes de Canet-Village. Après les souhaits de bienvenue du président et des membres du bureau, l'après-midi se déroulait dans l'atmosphère chaude et amicale, caractéristique de la section, notre vice-président, Robert Pergant, faisant jouer ses talents d'animateur.

Le drapeau de la section et une délégation du bureau furent pré-sents aux obsèques de Georges Viale, médaillé militaire, un de nos plus anciens adhérents. Nouvelles du Vietnam : Le Directeur de l'école du hameau Xom Hué à Ho Nai (Biên Hoa) pro-pose de différer l'emploi des 1.000 F envoyés en octobre 1998, en raison d'une possible main mise des auto-rités locales sur l'établissement. Il lui a été répondu de stopper tout inves-

tissement et de consacrer ces fonds au fonctionnement de la scolarité. Le centre La San Duc Minh (sec-tions mécanique et menuiserie qui ont reçu une somme de 1.000 F) a fêté en novembre 1998 le 75^e anni-versaire de la fondation de l'Ecole. Les cérémonies, présidées par l'ar-chevêque de Saigon, avaient été l'occasion de clôturer une nouvelle session de CAP, et de remettre des récompenses, dont une trousse d'outillage , aux lauréats.

Le village de Trung Hai, Huyên de Phung Hiêp (Cân Tho), aux bons soins de l'abbé Antoine Nguyen Manh Dong, qui a reçu en novembre 1998 une somme de 1000 F, prépare un terrain de sport attenant à l'école.

SECTION DU RHÔNE Président : M. Claude- Pierre FRANCOIS

116, rue du Commandant-
Charcot
69005 LYON

Si nos actions en cours se poursui-vent normalement depuis 1993 et 1995 respectivement à Saigon pour la bibliothèque scientifique du centre de Chirurgie de la Lèpre, et à Danang au profit de notre classe de Français et de la bibliothèque du Cercle Francophone, notre section a décidé de pousser plus loin son aide au profit de l'Indochine en accordant des bourses d'études à de jeunes asiatiques méritants.

C'est tout d'abord Phalla Young protégé de Mme M.A. Reveil, jeune cambodgien de 25 ans qui, muni d'un D.U.T. de Commerce Internati-onal obtenu à l'Université de Lyon 3, prépare maintenant un Master "Engineering Business Management" en Grande-Bretagne à l'Université de Coventry.

C'est aussi Huynh Thi Thiêm Luong, jeune vietnamienne de 20 ans par-rainée par Anne-Marie Martin ensei-gnante de lycée à Lyon, qui nous arrive de Danang via l'Université de Saigon. Diplômée de Lettres Fran-çaises, elle a été admise à l'Univer-sité de Lyon 1 pour y étudier les Sciences Economiques.

Nous annonçons aussi l'ouverture d'une classe d'enseignement du Vietnamien au lycée Jean-Moulin de Lyon 5 ; Claude Barrière, ensei-gnant dans ce lycée et membre de notre Bureau, est l'un des promo-teurs très actifs de cette initiative ori-ginale que l'A.N.A.I. parraine avec beaucoup d'enthousiasme ; cette opération est la prémisse d'un jumelage entre les lycées Jean-Moulin de Lyon et Pierre et Marie-Curie de Saigon. C'est une jeune vietnami-enne de 26 ans, Nguyễn Thi My Trân, venue spécialement à Lyon qui ani-mera cette classe ; cette jeune per-

sonne est diplômée de l'Université de Paris, maîtrise de lettres françaises, et, en s'investissant à Jean-Moulin, préparera un DEA de Littérature comparée à l'Université de Lyon 2. En ce qui concerne l'hébergement de Nguyễn Thi My Trân nous adressons ici un chaleureux merci à Mme Françoise Lebrun, adhérente de notre section, qui a mis gracieusement un studio à la disposition de notre jeune professeur ; merci également à ceux d'entre vous qui ont prêté quelques meubles et autres équipements qui lui permettront d'agréablement son pied-à-terre lyonnais.

Au chapitre des réjouissances maintenant, c'est le 20 novembre qu'eut lieu notre traditionnel repas des retrouvailles d'automne ; ce fut l'occasion pour une cinquantaine d'entre nous de fêter deux de nos aînés bien connus pour leur jeunesse d'esprit, leur dynamisme et leur attachement à l'ANAI, et célébrer avec eux leurs 90 printemps. Tout d'abord le Commandant Pierre Fanton titulaire de prestigieuses décorations, qui préside l'association amie des anciens des 54^e et 254^e RA. Et aussi M. Marcel Bernadet, ancien dirigeant d'entreprise à Haiphong et herboriste mondialement connu pour ses publications scientifiques qui font toujours autorité aujourd'hui.

Signalons l'élection de notre fidèle porte-drapeau M. Raymond Berthier comme vice-président et maître de cérémonies de l'association des porte-drapeaux du Rhône.

Au cours de cette même soirée notre ami Pierre Boccaccio toujours nostalgique du pays nous a parlé de son dernier périple de cinq semaines au Vietnam d'où il revenait deux jours plus tôt ; toujours très enthousiaste il nous disait que les buildings poussent comme des champignons tant à Saigon qu'à Hanoi et Danang, de nombreuses routes et autoroutes sont en construction, c'est le décollage malgré la crise ; il est optimiste et s'en réjouit avec nous.

Enfin dimanche 29 novembre, sœur Marie-Germaine Nguyễn, religieuse à Notre Dame des Missions, tenait sa journée d'entraide au Vietnam pour financer l'achèvement de l'école Ngo Xa au Nord Vietnam qu'elle a entrepris de faire reconstruire. Ce fut une grande réussite puisqu'une bonne centaine de convives étaient là pour le repas et la tombola.

COMITE DU TREGOR
Président : Capitaine Jacques BOISSON
2, résidence d'Outre-Mer
22700 PERROS-GUIREC

L'assemblée générale du Comité s'est tenue le 20 septembre 1998 à

Perrros-Guirec. Le Bureau a été réélu à l'unanimité ; toutefois, par convenances personnelles, Maurice Mercier, trésorier, et Bernard Pitois, contrôleur, ont échangé leurs postes. Le vice-président Jacques Cerruti a fait voter une aide à deux associations humanitaires : Bretagne-Vietnam et le Frangipanier.

Le 4 octobre, M. Yvon Bonnot, maire de Perros-Guirec, a inauguré le square "Maréchal de Lattre de Tassigny" derrière l'hôtel de ville. M. Dominique Fétrot, sous-préfet, a souligné que c'était la deuxième plaque du département à porter le nom du Maréchal.

Le 17 janvier, c'est à Lannion que s'est déroulée la cérémonie annuelle organisée par le Comité à la mémoire du Maréchal et des soldats morts pour la France en Indochine : messe à l'église Saint-Jean du Bally, dépôt de gerbes au monument aux morts par le sous-préfet, le député-maire et le président tenant par la main sa petite-fille vietnamienne. Le député-maire, M. Alain Gouriou, avait pris en charge l'organisation complète de la journée ; le concours de la musique municipale et la réception à l'hôtel de ville ont été fort appréciés. Cinquante drapeaux et deux cents participants ont réchauffé le cœur des anciens d'Indochine.

Citons deux extraits de discours. Du député-maire Alain Gouriou : "Il était évident que ces empires connaîtraient la volonté de s'émanciper. Reste que les soldats français ont fait leur devoir en obéissant au gouvernement qui jugeait qu'après l'humiliation de la seconde guerre mondiale la France ne pouvait pas subir de nouveaux désastres".

Du président Jacques Boisson : "Souvenons-nous des partisans montagnards qui, dans les maquis du Nord, harcelaient sans relâche les forces du Viêt-Minh. Je commençais à connaître leurs visages, ils étaient là, au sol, chaque fois que je leur liguais vivres et munitions. Un jour, sans préavis, le Commandement a retiré tous les avions..." (1)

SECTION DU VAR
Président :
M. Christian TAFFORIN
84, rue Améthyste
83600 FREJUS

L'assemblée générale de la section s'est tenue à Saint-Tropez le 19 décembre 1998, en présence du Général Simon, qui a déposé une gerbe au monument aux morts, en mémoire des victimes des événements de décembre 1946 et de tous nos morts en Indochine. Un hommage particulier a été

rendu aux morts de notre section en 1998, et en particulier à Madame Lacroix décédée la veille au terme d'une vie exemplaire. Née en 1922, diplômée infirmière en 1942, elle rejoint aussitôt le maquis basque des FFI ; elle sert d'agent de liaison et aide les réfractaires à passer en Espagne. Arrêtée par la Milice, elle est internée en 1944 au fort de Ha. Après la Libération, elle s'engage au 18^e Régiment d'Infanterie, puis part comme AFAT en Indochine. Elle est affectée au 43^{ème} RIC à Saigon, puis à l'hôpital militaire d'Haiphong. Revenue à la vie civile, mariée à Armand Lacroix, porte-drapeau actuel du comité de Toulon, elle se fixe au Revest, où elle remplira deux mandats de conseillère municipale. Présidente des anciens combattants de Revest, elle était titulaire de huit décorations, dont la Médaille des Passeurs qui était sa fierté.

SECTION DE LA VENDEE
Président : M. Jean GANDOUIN
4, rue des Forges
85750 ANGLÉS

M. Jean-Pierre Escale, directeur de l'hôtel du Gave à Lourdes, adhérent à notre section, serait heureux d'accueillir les Vendéens de passage dans la cité.

M. Raymond Mombras a été proposé pour le diplôme de porte-drapeau. Nous serons heureux de le féliciter sur le prochain bulletin. Les retardataires sont priés d'envoyer leurs cotisations 1999 au plus vite. Les frais de correspondance s'avèrent onéreux pour la section. Nous déplorons le décès de Serge Intins le 8 mai 1998. L'ANAI Vendée n'ayant pas été prévenue n'a pu assister aux obsèques ; une plaque funéraire a été déposée sur sa tombe au cimetière de Sainte-Hermine.

SECTION DE L'YONNE
Président : Colonel Max COET
10, rue du Champ Vilain
89400 CHENY

Le 14 novembre 1998, le Capitaine Pierquet, président du comité de Saint-Florentin, a réuni ses adhérents pour une réunion panoramique sur l'année écoulée. Une quarantaine de présents, après avoir fait le tour des problèmes passés, a examiné le programme futur. A cette occasion, de nombreuses cotisations pour 1999 ont été perçues. Le pot de l'amitié habituel a heureusement terminé l'année.

Le 22 novembre, le comité d'Auxerre s'est réuni en assemblée générale sous la présidence de Mme Cuffaut, en présence du Colonel Coet, président départemental, de M. Franchis, Sénateur, et du Colonel Girard, représentant le Maire d'Auxerre. Une cinquantaine d'adhérents participaient à cette assemblée. Après les comptes-rendus habituels, le bon résultat financier révélé par le trésorier, le Colonel Pataille, et les exposés des différentes personnalités, les adhérents se retrouvèrent devant un pot sympathique offert par la municipalité. Le traditionnel banquet chez notre ami Lim mit un point final euphorique à cette journée.

Le 6 décembre, le président Valet a réuni le comité de Joigny en assemblée générale sous la présidence du Colonel Coet et en présence du conseiller général maire de la ville, M. Auberger. Le Président du Souvenir Français nous a fait l'honneur de sa présence. Après les comptes-rendus habituels, le président nous informe des suites données à son désir d'ériger une stèle à la mémoire des Anciens d'Indochine. Le projet serait en bonne voie.

Le 3 janvier 1999, le président du comité de Saint-Florentin a réuni ses adhérents pour présenter les vœux traditionnels, en présence du Colonel Coet.

Le 13 février, le comité de Sens s'est réuni en assemblée générale sous la présidence de M. Cazez son président, en présence du Colonel Coet président départemental. De nombreux adhérents et leur famille participaient à cette assemblée au cours de laquelle les différents comptes-rendus furent approuvés ainsi que le programme élaboré pour 1999.

Après le rapport moral du président du comité, une gerbe fut déposée au monument aux morts. Le Capitaine commandant la compagnie de gendarmerie s'était fait représenter pour cette cérémonie par le Lieutenant Rousseau. Le vin d'honneur et le repas traditionnel ont clôturé cette journée.

L'assemblée générale départementale se déroulera le 16 mai 1999 à Laborde, organisée par le comité d'Auxerre. Les détails seront diffusés ultérieurement. Nous déplorons la disparition de notre président d'honneur, ancien vice-président national, le Colonel Guy Bachmann, fondateur de la section de l'Yonne de l'ANAI. Sont également disparus : M. Louis Sauvestre du comité d'Auxerre et M. André Prioré du comité d'Avalon.

(1) Voir bulletin de l'ANAI, 3^{ème} trimestre 1998, P. 7

[La Défense Nationale]
Fichier Édition Affichage Aller Signets Options Annuaires Fenêtre ?

Aller à : <http://www.defense.gouv.fr>

Ministère de la Défense
GOUV.FRANCE

Bienvenue au Ministère de la Défense

English
Español

Actualités •
Agenda •
Carrières et Emplois •
Culture et patrimoine •
Liens •
Aide •
Espace Loisirs •

Mise à jour quotidienne

[Chef d'Etat-Major des Armées](#) | [Délégation Générale pour l'Armement](#) | [Secrétariat Général pour l'Administration](#)
[Armée de Terre](#) | [Marine Nationale](#) | [Armée de l'Air](#) | [Gendarmerie Nationale](#) | [Service de Santé](#) | [Service des Essences](#)

<http://www.defense.gouv.fr>



SOUVENIR DU 9 MARS

Samedi 6 mars l'ANAI a ravivé la flamme sur la tombe du soldat inconnu à l'arc de triomphe de l'Etoile. Le Comité de la Flamme nous fait l'honneur, en effet, de nous réserver le samedi le plus proche du 9 mars en souvenir des combats contre les

Japonais. Son conseil d'administration nous accompagne ainsi que nos associations-sœurs : Citadelles et Maquis d'Indochine (anciens de 1939-1945), Fédération des Réseaux de Résistance en Indochine, Rescapés du 9 mars, Association Nationale des Prisonniers d'Indochine.

Les effectifs qui s'amenuisent à cause des décès sont parfois renforcés par l'adhésion d'enfants ou de petits-enfants ; le Comité de la Flamme s'en réjouit pour l'avenir et se montre très accueillant à l'égard des jeunes gens.

Le Général Gouverneur Militaire de Paris avait bien voulu envoyer une grande Musique pour rehausser la dignité de notre cérémonie.

